



Le Courrier

N°2 – JUILLET 2019

Association membre de l'Inter-associatif européen de psychanalyse
Association membre de Convergencia, Mouvement lacanien pour la psychanalyse freudienne
Siège social : 97 boulevard Arago, 75014 Paris

www.cartels-constituants.fr

Les coordonnants

Coordonnants de l'accueil : Marie Diebler et Jacques Nassif.

Coordonnant de la passe : Claire Colombier.

Coordonnants du Courrier et de la Lettre des CCAF : Claire Colombier, associée à Albert Santelli. (Envoi des *Courrier* papier : Christophe Amestoy).

Coordonnant des Contacts : Isabelle Dufresnoy.

Coordonnants du site : Claire Colombier, Luc Diaz et Bertrand Phésans.

Coordonnant des cartels de pratique et des coordonnants : Bertrand Phésans.

Les délégués

- à l'*Inter-associatif européen de psychanalyse* : Martine Lesbats-Aimedieu, Michel Didierlaurent, Marie Diebler, Jacques Nassif et Christine Roosen;
- à *Convergencia* : Christophe Amestoy.

Responsabilités au niveau de l'association loi 1901

- *trésorerie* : Michel Didierlaurent et Isabelle Dufresnoy;
- *présidence* : Bertrand Phésans.

Réception des textes et travail avec les auteurs : Claire Colombier.

Corrections et réalisation du Courrier : Albert Santelli.

Envoi des exemplaires papier du Courrier : Christophe Amestoy.

Impression et façonnage du Courrier :



14-16, rue PETIT
75019 PARIS
Tél.: 01 42 03 49 61
Fax: 01 42 03 10 29

contact @ printworks . fr

*Vie des CCAF,
I-AEP, Convergencia*

Assemblée générale des
Cartels constituants de l'analyse freudienne
Samedi 15 juin 2019
Institut protestant de théologie, Paris XIV^e

MATIN

Il est neuf heures, Paris s'éveille... à peine.

Sur les arrêts de bus, une marque de bière se vend, en survendant la coupe du monde féminine de football, (es)comptant surfer allègrement sur la deuxième étoile, décrochée, par les garçons – comme ils disent – un an plus tôt en Russie.

Déjà et encorps, des questions des genres.

Le monde entier, globalisé, médiatisé – à commencer par notre président – avait vanté « Le » collectif, élaboré et insufflé par le sélectionneur Didier Deschamps. À la différence des épopées précédentes (Suède 58, Espagne 82, Mexique 86, France 98, Allemagne 06), « nous » avons joué sans homme providentiel. Pas de Kopa, de Platini ou de Zidane, cette fois. Pas de maître à jouets. Mieux, tout l'art du sélectionneur aura été d'avoir su dégonfler les égos surdimensionnés de ces *garçons* surpayés et surmédiatisés, et d'avoir convaincu les plus ténors cadors de s'astreindre aux tâches les plus ingrates.

De collectif, il va en être question lors de cette matinée de notre AG de juin.

« *Sommes-nous un collectif ou une collection ?* » avait demandé, la veille, Michel à Isabelle.

Nous sommes onze présents : Christophe Amestoy, Claire Colombier, Jean-Michel Darchy, Michel Didierlaurent, Marie Diebler, Isabelle Dufresnoy, Albert Maître, Jacques Nassif, Bertrand Phésans, Christine Roosen, et ma pomme.

Une équipe de foot, quoi ! Avec les quatorze absents, nous atteignons quasiment le nombre de joueurs que Didier Deschamps avait emmenés en Russie.

Sans parler des correspondants, qui nous supportent.

Onze femmes et hommes ne font pas pour autant un collectif. Bon, déjà, dégonfler les égos, *distinguer la peau de la chemise*, ou du maillot. Ensuite, définir la tactique, les postes de chacun·e, savoir qui fait quoi, et suivant quelles règles.

Pour, toujours et encorps, la même question : comment faire la passe ?

En son temps « notre » Éric Cantona, joueur tout aussi génial que controversé, avait déclaré : « *Mon plus beau but est une passe !* »

De règles, il en est d'emblée question, avec celle soulevée par Claire, quant au défraiement éventuel des billets de train d'une passeuse, qu'elle a contactée en tant que coordonnante de la passe, dans un souci de trouver des passeurs qui ne descendraient pas tous du même divan. Elle s'y est engagée personnellement, et a demandé au « bureau », « son » conseil et accord.

Ce dernier, depuis deux ans et quelques, se considérant, à juste titre, seulement comme une façade administrative de notre association, a décidé de botter en touche, pour que la question soit débattue collectivement lors de cette AG.

Bertrand s'en est certes ému, pensant que la question avait déjà réglée en AG : on ne défraie pas les membres du dispositif de la passe.

Cela permet à Isabelle de soulever l'éternelle question des mails – Claire ayant fait cette demande par cette voie – et l'illusion de communication qu'ils donnent par leur rapidité et leur facilité. L'impasse sur la voix en est bien une, dont il faut nous méfier plus que jamais... Isabelle a douté de la règle; il lui semblait que le non-défraiement concernait le jury, pas forcément les passeurs. Plus largement, elle souligne qu'on essaie de bâtir un collectif, avec l'enjeu d'éviter toute prise de pouvoir. Alors, quid du fonctionnement du bureau qui n'en serait pas un, où elle n'est ni présidente, ni trésorière, dans une espèce de tripode, où elle a l'impression de ne servir à rien, même si chacun·e y est de bonne volonté ? Elle souligne combien, même si l'on dit qu'il n'y a pas de pouvoir, il en reste toujours un. Personnellement, elle ne voit pas de problème au défraiement, d'ailleurs partiel, des billets de train de la passeuse.

Jean-Michel rappelle que la question du défraiement a toujours été récurrente, lorsqu'il s'occupait de la passe, alors que la règle du non-défraiement avait déjà été posée. À l'époque – pas si lointaine – ils ont bricolé finalement au cas par cas. Une fois, ils ont accepté, et la personne n'est pas venue.

Albert s'émeut, à son tour, de la paupérisation actuelle des analystes, qui devrait nous amener à répondre au cas par cas. Il propose que sur ce cas particulier l'accord du défraiement partiel soit donné. Proposition tacitement acceptée par l'assemblée. Sur le cas général, il propose que l'ensemble des coordonnants soit apte à l'avenir à trancher ce type de question.

Jean-Michel fait alors remarquer combien la question est le plus souvent posée à la personne plus qu'au coordonnant en tant que tel.

Michel rebondit en soulignant à quel point cette question va se reposer de façon singulière. Il a reçu une demande par mail, qu'il a découvert par hasard, en ouvrant une adresse piratée qu'il n'utilise plus. Une de nos membres demandait à être exonérée de toute cotisation. En tant que trésorier, il ne pouvait pas répondre de son poste d'observation. La décision de janvier dernier, de distinguer des membres « plein cotisants » à 200 €/an, et des membres, soit en train d'entrer, soit en train de sortir, à 100 €/an, mais considérés comme membres à part entière, même s'ils ne payent qu'une demi-cotisation, n'a-t-elle pas insidieusement mis en place deux catégories de membres ? Sans oublier les correspondants à 80 €/an.

Il rend grâce au travail d'Isabelle, qui a contacté chacun·e au un·e par un·e, et accentue combien nous nous prenons les pieds dans nos propres confusions, que nous avons créées en tant qu'institution. Yvette Sellès-Lagorce a ainsi annoncé en début d'année qu'elle arrêterait sa pratique, et a envoyé début 2019, une demi-cotisation pour l'année 2018, qui restait due, appliquant à 2018 une décision de

2019, et pour 2019, 80 €, avec son « bon souvenir », dont Michel devrait entendre qu'elle est maintenant correspondante...

Jacques fait état d'une lettre très personnelle que Pierre Eyguesier a adressée, et à laquelle nous n'aurions même pas daigné répondre. Il s'est plaint à Jacques de ne pas être au courant de la date de notre AG. Isabelle confirme avoir répondu par mail à son mail très incisif, qui, pour elle, n'appelait pas de réponse. Claire invoque l'accent du sud inimitable de Jacques Teste : « *Je sais que, jusqu'à la fin de mes jours, les troisièmes week-ends de janvier et de juin, j'ai l'AG des CCAF* ». Jacques prétend que toutes les mauvaises fois sont possibles. Isabelle revient sur cette lettre très particulière, où Pierre refusait de payer la cotisation 2018. Cela repose de façon plus générale la question de savoir qui est membre et qui ne l'est pas. Est-ce que cela regarde le collectif, le bureau ?

Claire a cru entendre que les correspondants ne participent pas à notre vie institutionnelle, et souhaite rappeler que la seule différence entre membre et correspondant, réside dans le fait que ces derniers, lors de nos AG, n'ont qu'une voix consultative, et non délibérative. Elle poursuit plus généralement sur notre recherche actuelle d'un nouveau fonctionnement, à redéfinir.

Jacques s'émeut du fait que le sentiment que nous existions ou que nous n'existions pas, soit très variable, labile, inconsistant. Que faire pour que nos membres se déplacent et aient le sentiment que nous existons ? Pour que nous donnions des preuves de notre existence ?

Claire fait remarquer que l'organisation réussie du colloque inter-associatif sur la passe en décembre dernier a donné quelques preuves de notre existence...

Pour Jacques, notre première preuve d'existence, c'est bien la passe, qui attire, encorps, du monde. En inter-associatif, Jean-Jacques « Mosco » a déclaré que la passe inter-associative ne devait pas être la passe d'une association.

Albert pointe combien il l'a dit bêtement, en ajoutant qu'il ne comprenait pas que la passe soit inscrite dans nos statuts, mais de fait Psychanalyse actuelle ne participe plus... Claire rappelle que la passe extra-associative figure dans la plaquette de Dimensions de la psychanalyse. Et Albert que la passe des Cartels est une pratique bien antérieure à l'inter-associatif, et combien c'est une nécessité qu'elle figure dans nos statuts.

Jean-Michel trouve les critiques « moscoïtes », bien gonflées, rappelant combien ce dernier a le plus souvent – si ce n'est toujours – éludé, notamment la question du tirage au sort, en prétendant qu'il n'y aurait que lui qui s'en (pré-) occupait, tout en déclinant toujours les sollicitations à participer.

Claire revient sur le caractère irréel de passe inter-associative, soulignant combien ce sont plutôt des personnes d'autres associations qui se désignent, et non d'autres associations qui désignent des personnes. Christophe rappelle que cela repose sur la bonne volonté de certain·e·s, de quelqu'un·e·s, dont nous citons les noms, et que ce sont ces noms-là qui portent l'envie.

Albert propose d'envoyer un courrier officiel des Cartels pour relancer les autres associations, à envoyer au secrétariat de l'Inter-associatif qui diffusera. Claire souhaite une diffusion au-delà de l'Inter, vers, par exemple, Corpo Freudiano, l'École de psychanalyse Sigmund Freud, etc.

Pour Jacques, il y a des associations et il y a des fictions d'associations. Nous ne serions pas les seuls à être dans la fiction. Il déplore ne pas avoir eu de réponse à sa proposition, lors de notre dernière AG, de travailler sur le fascisme.

Claire rappelle que dans la lettre d'avril, que personne n'a, semble-t-il, lue, il a été mentionné dans la rubrique *Échos des cartels* que le cartel sur le collectif avait fait un appel à la participation d'un quatrième. Isabelle ne peut que constater, d'une part, la bonne volonté de chacun·e, et, d'autre part, l'atrocité de nos histoires de planning. Nous sommes aujourd'hui 25 membres, dont 5 au Sud. Si l'on y ajoute les 9 correspondants correspondant, cela fait 14. Pourrions-nous faire l'effort de nous déplacer dans le Sud ? Jacques, en tant qu'homme de voyages, soutient les associations nomades.

Bertrand revient sur les questions de fonctionnement. Comment insuffler un collectif dédié à faire marcher, à relancer ? Place qui était, dans le temps, dévolue aux Président·e·s. Si personne ne tient l'aiguillon, nous ne bougeons pas trop. Si une personne s'en empare, nous la traitons de dictatrice.

Pour Michel, c'est une question expérientielle, où l'on finit par confondre la personne et la fonction. La personne est appelée à *clasher* pour ce qui concerne sa fonction. Il a, par bonheur, en tant que trésorier une calculette, avec laquelle il peut dialoguer. Il nous demande ce qui est dit dans nos statuts pour ceux qui vont aux conciliabules éventuels, au détriment peut-être, du travail analytique, du moins pris en tant que travail de recherche.

Pour Claire, au démarrage du fonctionnement collectif, il a été écrit qu'il y avait un coordonnant des coordonnants, et cela n'a pas (encore) fonctionné.

Christophe remémore l'expérience des deux derniers bureaux, auxquels il a participé, et la violence qui s'y était jouée, soulignant combien celle ou celui qui ferait le coordonnant des coordonnants se retrouverait bien vite à être traité de dictateur.

Marie se refuse à ergoter sans fin, sur qui voit quoi, avec quelque chose de complètement écrasant, avec des mises à l'écart, de manière factuelle, dans une répétition d'évènements, sur des dates votées par exemple.

« *Que faire pour exister ?* » demande Bertrand.

Pour Marie, nous sommes là, déjà et encorps, et elle a l'impression d'exister.

Claire propose de partir de l'existant, de mettre à jour le site, par exemple, d'ouvrir les cartels de pratique, etc.

Jean-Michel souligne pour les deux derniers bureaux, et pour le dernier plus particulièrement, des questions de style, des manières de dire les choses. Quelqu'un qui représente l'institution pour définir une ligne politique et pour l'impulser,

cela lui rappelle certains milieux dans les années 70, et leur impossibilité d'exercer un mandat.

Claire évoque le travail du cartel sur des textes de Jean Oury et notamment sur la question du lien dans le collectif au cœur de la psychothérapie institutionnelle, et l'instance de décision dans le collectif, nommé le « conseil ». Christophe poursuit sur la fonction décisive, un temps d'élaboration dans un espace à la fois contenant et libre. Aux Cartels, nous l'avons quand même, avec un travail sur un certain temps, puis des retrouvailles institutionnelles, tambouille dont émergent des pistes de travail. Réfléchir à quelque chose qui s'articule, en sortant des questions de représentations, ou du moins de confusion entre personne et fonction.

Me revient cette phrase des *Essais* (III, 10) : « *Le Maire [de Bordeaux] et Montaigne, ont toujours été deux, d'une séparation bien claire.* » Me reviennent mes cruelles difficultés, éprouvées lorsque j'ai été élu dans un des précédents bureaux, pour ne pas dire de ma douloureuse impossibilité à vivre, à incarner, cette espèce de schizophrénie, avec comme seule issue, celle d'être emporté dans une systématisation paranoïaque, pour une chute sans fin de Charybde en Scylla. Aux Cartels, pas plus ni moins qu'ailleurs, nous n'échappons aux questions des genres, et à celles du patriarcat. Comment (nous) parlons-nous de nos pères, ces frères, qui n'en sont pas moins restés pour autant fils, fils de..., et, surtout, hommes ? La question des genres aura rajouté une couche à la paranoïa consubstantielle à toute pratique de pouvoir. Elle aura participé à confondre plus encore la personne et la fonction, *pastoute* présidente, interprétant qu'au-delà de la fonction, c'était une femme, et bientôt, bien vite, toutes les femmes – puisque *La* femme n'existe pas – qui étaient attaquées, critiquées.

Michel a beaucoup réfléchi à tout cela. Il déclare y être allé de sa crispation à entendre parler Michèle et Lucia, à propos des femmes, comme celles qui allaient reprendre le pouvoir. Les écrits de Judith Butler, le lancement des questions féministes partent de la question du pouvoir et de qui le détient. Il a vécu le diktat des deux précédents conseils comme des excès de pouvoir. Il continue, y compris dans son boulot d'analyste, à vivre ce moment où l'on a dit à son cartel de pratique : « Maintenant, c'est terminé, vous n'en faites plus ! »

(Note de C.C. : il nous avait été proposé en lieu et place du dispositif sur la pratique, un « dispositif clinique » qui a abouti au colloque sur *Le prix de la parole*)

Christophe, rappelant sa présence dans ces bureaux, tient à maintenir que plutôt que des diktats, ce fut, au contraire, de l'inquiétude. Inquiétude de la désaffectation des cartels de pratique, et pire encorps de la violence qui s'y était insinuée, infiltrée, et qui éclatait alors au grand jour.

Marie a vécu les choses de manière violente, extrêmement brutale, et dictatoriale, de sa place de femme. La question du genre est certes importante, mais elle refuse de se plier, que cela vienne d'un homme ou d'une femme. L'inquiétude, cela produit des effets délétères, en essayant de tenir, comme cette

question de devoir faire. Si nous sommes en train de nous noyer, il ne faut pas s'agiter, il faut faire la planche et voir où ça mène. Pour le cartel de pratique dans lequel elle est, il n'y a peut-être pas à s'agiter, à devoir absolument produire.

Jacques parle du cartel sur la passe dans lequel il est, et qui tient des réunions mensuelles. Il y a des gens autour de nous, ou dans l'association, ou autrefois dans l'association, quelle preuve ont-ils que ça existe ? Les Cartels, ça existe encore ?

Encorps ?

Claire parle de ce moment de flottement que j'avais évoqué dernièrement.

Pour ceux qui se noient et paniquent, Jacques rappelle que parfois les sauveteurs les secourent en les assommant d'abord d'un coup sur la tête. Claire dit alors que flotter ce n'est pas se noyer...

Albert revient sur la question organisationnelle. La formule nouvellement inventée du collectif, la décentralisation des coordonnants par exemple, laisse la place aux motivés. Reste la question de la coordination. Peut-être devrions-nous instituer des rencontres plus formelles des divers-es coordonnant-e-s ? Une fois par trimestre, par exemple, pour éviter des *parlelamentations* sans fin, ne serait-ce que sur le choix des dates.

Pourquoi pas des réunions intermédiaires à nos deux AG, propose Claire, en tenant compte des dates déjà prises, comme, par exemple, celles de l'Aire méditerranéenne.

Jacques, personnellement, n'y va plus. On n'y parle plus que le français. L'esprit qui y régnait, celui d'un déplacement, physique, certes, et psychique au niveau des différentes langues, s'étirole peu à peu. Il ne peut plus y parler et y entendre parler l'italien ou l'espagnol.

L'assemblée s'accorde sur l'institutionnalisation du premier samedi d'octobre et du dernier de mars, pour ces coordinations des coordonnant-e-s, délégués et membres du bureau. Les prochaines sont donc fixées au 5 octobre de cette année, et au 28 mars de la prochaine.

Bertrand raconte qu'il a appelé Guy Ciblac, et que celui-ci lui est apparu à des années-lumière..., lancé, qu'il est, dans un combat *écolopolitique*. Pour Guy, nous perdrons notre temps : le combat est perdu, les cognitivistes ont gagné.

Pour Albert, un collègue, qui ne reçoit plus d'analysants, n'est plus déterminé comme analyste. La réponse de Guy est de toutes façons à entendre entre humour et rationalisation d'un deuil à faire.

Jacques nous annonce le lancement sur Facebook[®], de la création d'un collectif d'analysant-e-s, concerné-e-s par l'avenir de la psychanalyse, en tant qu'elle se différencie des psychothérapies. Les États nationaux réglementent comme si elle en était une. L'Italie poursuit les analystes, pour exercice illégal de la psychothérapie.

« Compagnie pour une renaissance de la psychanalyse en Europe », tel est le nom actuel de ce collectif. Seule condition pour adhérer : se déclarer analysant, ou l'avoir été. Comment essayer de donner un contenu à ce qui constitue les règles de l'analyse, en tant que droit coutumier, sur lequel le conseil de l'Europe peut légiférer, alors que les psychothérapies tombent sous le coup du principe de subsidiarité, reconnu à chaque état pour tout ce qui concerne la santé, par exemple ? Par contre, « l'Europe » s'est déclarée compétente pour protéger les coutumes et les droits coutumiers. La psychanalyse, sortie du sanitaire, pourrait, dès lors, être considérée comme un territoire européen, avec ses droits coutumiers.

Nous tenons à dire que nous sommes devenu·e·s analystes si, et seulement si, nous avons fait une analyse. Nos coutumes ne seraient alors pas réglementables par les États. Nous sommes encorps une profession non réglementée, au même titre que les traducteurs. Les psychanalystes peuvent avoir des cursus différents, et aucun diplôme n'est habilitant à exercer l'analyse. Pour soutenir cette revendication, il faut déjà être au moins 150, nombre requis par le droit belge pour créer une association internationale et sans but lucratif ; la « Compagnie » souhaite, en effet, avoir son siège à Bruxelles. Dans cette phase « moins un » de la Compagnie, ils sont déjà 5, italien, belge, anglais, espagnol et français, devant être bientôt rejoint par un portugais et un danois, à se réunir une fois par mois sur Skype®. Des compagnons, plus que des associés, en une compagnie qui devrait s'ériger en objet de transfert, avec des relations de transfert qui aboutissent à des choses plus ou moins démocratiques ou dictatoriales. Jacques déclare ne pas se situer nécessairement en position d'auteur.

Jacques nous lit, alors, le texte que l'on trouve sur Facebook®¹.

Il nous précise que l'on peut s'inscrire soit par ce biais, soit directement par mail à l'adresse suivante : crpeurope@gmail.com, et s'émeut que Marie Darrieussecq se soit déjà inscrite.

Albert rappelle que, pour l'instant, en France, nous avons la chance qu'il y ait suffisamment d'analysant·e·s dans le monde politique pour que la psychanalyse ne soit pas tombée dans les griffes psychothérapeutiques.

Bertrand témoigne que du côté de la justice, l'analyse garde une place. Ainsi dans la lutte antiterroriste, la Chancellerie, où beaucoup de gens, du parquet entre autres, ont fricoté d'une manière ou d'une autre avec la psychanalyse, fait aujourd'hui appel à des psychanalystes, pour une expertise pluridisciplinaire. Il attend, certes, de voir la suite. Si Jacques a rappelé que nous étions la seule profession non réglementée avec les traducteurs, l'on demande désormais à ces derniers de s'organiser. Il a ainsi reçu une délégation japonaise. Leur problème, au Japon, c'est que rares sont ceux à parler une autre langue, ce qui pose des dif-

1. <https://www.facebook.com/CRPEUROPE/>

2. Voir le commentaire d'Albert p. 18.

3. À ce propos, je rappelle ici qu'il vient de faire paraître aux éditions des crépus-
10 cules (2019) *Pour Bataille*.

ficultés considérables dans les instructions et les procès. Cette délégation souhaitait se renseigner sur les moyens à mettre en œuvre pour accréditer et assermenter des traducteurs à qui ils pourraient faire confiance.

Albert nous amuse du fait que nous sommes aussi des traducteurs, tout aussi incontournables, rajoute Bertrand.

Jacques insiste sur le fait que nous soyons une des dernières professions où le secret d'un lieu opaque et personnel est préservé, dans cette civilisation de la transparence.

Nous arrivons au point de l'ordre du jour, que nous avons allègrement bousculé, pour ne pas dire renversé, concernant les cartels de la pratique.

Jacques prend la parole pour souligner qu'il n'y a pas deux cartels de la pratique, mais trois. Le troisième étant le cartel d'adresse auquel il participe, et dès qu'il sera déchargé de sa fonction, il aura le plaisir de travailler avec d'autres. Pour l'instant, ce cartel d'adresse n'a écouté qu'un seul cartel, et ce, il y a déjà très longtemps. S'ils gardent les notes, le temps passe. Aussi, ils aimeraient écouter les deux autres cartels dès que possible. D'autant que le cartel d'adresse a ses propres difficultés : Martine dans le Sud, Nadine et sa santé, et *last but not least*, Albert, qui s'en est retiré, ne se sentant pas suffisamment dans le coup du fait de son manque d'expérience passée dans ce dispositif.²

Claire parle du cartel auquel elle participe, pointant au passage, la bizarrerie du dispositif actuel qui, en s'étirant en longueur, fait qu'elle a déjà témoigné pour un premier cartel, dont elle faisait aussi partie. Dans son cartel actuel, ils s'étaient engagés à témoigner après quatre rencontres; la cinquième aura lieu ce jour même.

Marie parle alors au nom de ses camarades du cartel de pratique auquel elle participe. Ils feront retour quand ils seront prêts. Cela lui semble tout à fait en relation, même si cela n'a pas de relation, avec ce qu'elle a dit plus tôt sur la question de l'inquiétude, et celle d'un devoir d'agir, d'une nécessité de devoir produire quelque chose. Ils sont encorps dans un temps d'élaboration, en cheminement avec des lectures, du théâtre. Ça bosse, mais c'est encorps en gestation.

Michel remarque que lorsque l'on est passé par l'analyse, on traîne toujours un certain boulet. Le signal de départ de ce cartel de pratique, c'est un échange téléphonique avec Marie, où il n'était pas essentiellement question de constituer un cartel, mais où le mot qui était venu, un mot pas indifférent, c'était le mot *amour*. Marie venait d'entendre sur France Culture les lectures des lettres d'amour entre Albert Camus et Maria Casarès. Un autre mot est venu au cours de l'échange, sur lequel il bute encorps. Il ne sait plus s'il a été parlé d'*asymétrie* ou de *dissymétrie*, et même si c'est *dissymétrie* qui est venu – ce que confirme Marie – *asymétrie* continue de lui insister. Il surveillait à l'époque sur Internet la parution du quatrième tome, en allemand, des correspondances entre Freud et Martha Bernays. Ce dont il s'est aperçu, sur la question de l'analyse et de la tra-

2. Voir le commentaire d'Albert p. 18.

duction, c'est qu'il s'est vraisemblablement adressé à la psychanalyse, après avoir pu réalisé, mentalisé, le fait qu'il n'était pas devenu traducteur. Dans les traductions françaises, dans la « littérature analytique », il regrette qu'il soit aussi peu tenu compte de l'abondant matériel épistolaire de Freud, publié en langue allemande, considérant ce retard à la traduction comme une sorte de résistance. L'amour comme limite à notre expérience analytique, même si le mot *expérience* le gêne, en glissant trop vite vers une certaine scientificité.

Jacques le soutient pourtant dans cette voie, évoquant l'expérience intérieure, que privilégie l'analyste³. Une expérience comme confrontation au réel, pour Albert.

Michel constate qu'ils ont beaucoup travaillé au sens discursif, mais qu'ils butent toujours et encorps sur la question de l'écriture.

Qu'est-ce qui a fait de cette rencontre de Freud avec Martha Bernays, une gésine, un germe, de ce que Freud allait cheminer par la suite ? D'emblée, leur rencontre est marquée du signe de la fusion, et de la confusion du un et du deux. Il s'adresse à Martha Bernays comme à quelqu'un qui possède un savoir. Il lui intime de lire, mais il suppose que c'est elle qui sait, et qui va pouvoir lui renvoyer ce que lui-même a lu dans les ouvrages qu'il lui propose.

Pour Freud, l'invention de la psychanalyse fait partie pour lui, et uniquement pour lui, de ses échanges et de sa vie, et à aucun moment il ne se désigne lui-même comme psychanalyste. Il parle de découvertes, de cheminements, il demande à Martha ce qu'elle en pense. Leur rencontre, c'est avril 1882 et, d'emblée, il la situe comme quelque chose de très sérieux, sur la position constamment analysante de notre boulot. Il demande à Martha son savoir, savoir qu'elle doit trouver dans les livres qu'il lui propose, il la situe du côté de celle qui en sait quelque chose. En quoi cette première rencontre qui ensuite se transforme à travers l'élaboration discursive de Freud, et cette première expérience de séparation – pendant quatre ans, Freud est à Vienne, Martha à Wandsbek près de Hambourg – donneraient-elles le sens de ce quelque chose qui va émerger de l'appareil formel de l'expérience psychanalytique ?

Quand ils ont parlé de l'amour comme thème, la question, c'était : est-ce que l'amour que chacun·e d'entre nous cherche, rêve, hallucine ou pas, est une expérience limite à l'analyse ? Est-ce que ça constitue un cartel de pratique ?

Jacques pose la question de savoir si, *in fine*, ils souhaitent faire partie du dispositif et, donc, être dans un temps qui ne leur appartient pas, ou si, peut-être, ils n'en ont pas besoin. Pour sa part, il préférerait pouvoir réélaborer leur témoignage. Le retour du cartel d'adresse étant censé prendre le pouls de la pratique analytique, et faire écho des trouvailles et des limites sur lesquelles nous butons.

Isabelle déclare qu'elle a pris à la lettre le démarrage de ce cartel, et qu'elle a mis un temps fou à comprendre d'où vient cette thématique de l'amour, qui est

3. À ce propos, je rappelle ici qu'il vient de faire paraître aux éditions des crépuscules (2019) *Pour Bataille*.

venue se mêler à un cartel de la pratique, reconnaissant que c'est une thématique qui traverse la pratique. Comment entendre qu'il faille arrêter, que cela fasse limite ? Est-ce de l'ordre du transfert de travail, de l'ordre même de cette thématique ? Combien Michel semble sensible à la remise en route du dispositif sur la pratique. Il faut pour autant pouvoir dire « *Stop !* », même si ce ne sera peut-être qu'une halte, pour pouvoir faire partage, avant, qui sait, de poursuivre. C'est tellement riche, sur le transfert, sur la fiction, etc. Pourtant, s'arrêter un temps au moins, du moins, est nécessaire.

Claire revient sur les difficultés de ce nouveau départ des cartels de la pratique, sur le fait qu'il y a si peu de monde. Au cartel d'adresse, Jacques se retrouve quasiment tout seul. Du coup, quelle date se donner ? Nous avons abandonné le tirage au sort. Nous ne sommes pas tous de grands voyageurs. C'est désormais un lieu, une heure, et... devons-nous rappeler qu'ils sont ouverts à des membres d'autres associations ? Ou pas, d'ailleurs. Que pouvons-nous inventer ?

Christophe revient sur l'importance d'un tout petit peu se mettre dans un cadre temporel.

Isabelle se dit au bord de l'explosion. Quelque chose qui la choque beaucoup. Quelque chose à maintenir. Elle ne peut plus entendre : « *Je fais ce que je veux !* » Pouvons-nous, chacune, chacun, s'instituer de son côté ? Une asymétrie est nécessaire, à laquelle chacun·e doit pouvoir se plier; sinon, elle n'y comprend plus rien. Juste une envie de se barrer, comme le grand Autre s'est barré.

Michel se permet de répondre du « nôtre », quant au cartel auquel il participe. À propos de cette question de la limite du temps, dans le dispositif précédent, le temps d'échange était de dix-huit mois; or, leur première réunion date du 12 octobre 2018. Nous pourrions considérer qu'ils sont encore dans l'empan.

Christophe pousse quand même sur la nécessité pour chacun·e de faire un effort pour se recalcr. Jacques souligne qu'il n'y a pas de cartel d'adresse pérenne, et que ce cartel doit, quant à lui, absolument se dissoudre. Le Chaix [indicateur horaire des trains avant-guerre] n'a-t-il pas été un poème d'amour pour Proust ? Dans notre association, cela a glissé progressivement plutôt du côté de la haine.

Ou comment se colleter le collectif, sans trop de haine ?

Proposition est faite que la prochaine date de la coordination des coordonnant·e·s soit aussi celle du retour des cartels de la pratique au cartel d'adresse, lequel ferait le sien à l'AG de janvier. Proposition tacitement acceptée par l'Assemblée.

Et l'on (se) reparle d'amour aux Cartels...

13 h 15 : il est bien temps d'aller continuer de se restaurer, autrement...

Luc Diaz,
Castelnau, le 18 juin 2019.

APRÈS-MIDI

Nous reprenons à 14 h 30, pour traiter une à une les questions que nous avons écartées le matin et qui comportent des aspects plus factuels. La précision est donc nécessaire dans le compte rendu. Pas si facile d'ailleurs, car l'écoute n'a plus été aussi attentive, il y eut beaucoup d'*a parte* qui parasitaient.

Sihem Keller et André Laviolette nous ont rejoints.

Publication des Actes du séminaire I-AEP de décembre 2018 sur la passe

En principe, remise du tapuscrit en septembre pour disponibilité de l'ouvrage à la coordination de novembre.

Le prix public prévu est de 22 €, 15 € pour les exemplaires achetés par les associations de l'I-AEP. (10 par association, l'I-AEP contribuant pour 500 euros à la publication). Il reste à soumettre aux auteurs leur texte dans la version préparée pour l'éditeur, dès que tous les textes qui nécessitaient une révision auront été mis au point.

L'ouvrage comportera trois parties : les actes du séminaire, des textes d'après-coup et une annexe avec bibliographie et sitographie renvoyant aux nombreux textes sur la passe, disponibles sur notre site. Deux de ces textes seraient reproduits dans l'annexe : *Réglementer l'impossible* et si l'auteur donne son accord, le texte de Christian Oddoux *No one to no one*.

Suites à donner au séminaire

Claire Colombier rappelle qu'au niveau des CCAF, nous avons décidé de reporter la révision de l'article 7 de nos statuts, consacré à la passe, à l'après-séminaire. Il y a notamment une modification à apporter sur la question du choix de ses passeurs par un passant. Nous avons décidé d'offrir cette possibilité pour un seul des passeurs.

Le point qui reste à travailler dans notre dispositif est celui de la désignation des passeurs. Sans mettre en place un système aussi complexe que celui de la passe extra-associative, il est proposé que l'analyste qui veut désigner un passeur en parle à deux collègues de son choix, parmi ceux qui ont déjà désignés des passeurs ou qui ont participé à des jurys de passe.

Une nouvelle version de l'article 7 sera votée à la prochaine A.G. Claire Colombier la prépare et la publie dans le *Courrier* ou la *Lettre* avant la réunion d'octobre.

Il convient de relancer les collègues de l'I-AEP pour que puisse se mettre en place une dimension inter-associative effective du dispositif.

Claire Colombier rédige un projet de mail qu'elle soumet à Albert Maître, Jean-Michel Darchy et aux délégués I-AEP.

Le texte une fois validé est envoyé au secrétariat de l'I-AEP avec en copie les délégués I-AEP, avant la coordination de septembre.

Compte-rendu des coordinations de l'I-AEP

Ces comptes rendus qui, sur le site de l'I-AEP ne sont accessibles qu'aux délégués, seront mis en ligne sur notre site à la rubrique I-AEP. Ils seront par ailleurs publiés dans un numéro de la *Lettre* des CCAF dans la forme même où nous les recevons. Il est toujours souhaité que les délégués nous adressent des échos subjectifs de ces coordinations,

Site

Bertrand Phésans rappelle une nouvelle fois qu'il est nécessaire de s'inscrire sur ce nouveau site, dont l'adresse et la charte graphique sont inchangées. (cf. en annexe les modalités d'inscription ainsi que le mode d'emploi des *Actualités*) Il nous informe qu'il a inscrit les mentions légales qui devaient l'être.

Ce nouveau site permet des statistiques de fréquentations. La page la plus consultée depuis la mise en ligne du nouveau site serait la liste des membres. Il est décidé qu'en attendant l'éventuelle production d'un nouveau texte pour la page d'accueil, on y met à nouveau Réglementer l'impossible tout en conservant bien sûr sur le site le texte de Michèle Skierkowski.

Il est demandé à tous les membres d'informer les administrateurs du site des activités qui se déroulent dans leur région et qu'il convient d'inscrire dans la rubrique *Activités* du site.

Convergencia

Christophe Amestoy continue à participer au CLF actuellement composé de trois délégués : une de Dimpsy, une de la FEP et un, donc, des CCAF.

Un comité de liaison général aura lieu à Paris les 26 et 27 septembre puis les 28 et 29 septembre un colloque sur le thème *La crise de la culture* (argument en annexe). Les textes, qui seront cette fois présentés directement par leurs auteurs, sont à envoyer pour le 30 août 2019 au plus tard, avec une traduction en espagnol ou en portugais.

Christophe Amestoy, souhaitant ne pas écrire seul ce texte, s'est associé pour ce travail à Michèle Skierkowski et aussi avec Isabelle Dufresnoy et Claire Colombier, dans le cartel sur le « collectif ».

Il souhaite également passer le relais de cette délégation à Convergencia lors de la prochaine AG.

Des précisions financières sont apportées : les CCAF doivent deux fois 250 € (300 US \$) à Convergencia car la cotisation n'a pas été payée lors du dernier colloque à Tucuman. Pour le colloque, il y a à payer 80 € qui jusqu'à présent donnaient droit à trois entrées pour des membres de l'association, mais il n'est pas sûr que cette modalité soit reconduite. L'inscription au colloque coûte 60 €.

I-AEP

Malgré des difficultés dans le secrétariat, une nostalgie chez un certain nombre de collègues du temps d'avant les statuts, des lourdeurs, des « empêchements »

en particulier par rapport aux questions nouvelles soulevées par les Italiens, malgré le problème récurrent d'associations représentées par les mêmes membres depuis de nombreuses années, l'I-AEP reste un lieu de débat fécond.

Un lieu d'autant plus important qu'il peut « faire le poids » si la question de la légitimité des associations à former des analystes est posée au niveau étatique. Lors du débat sur la loi Fasquelle, de nombreux députés ont utilisé dans leur argumentation les textes envoyés par l'I-AEP.

Il peut jouer un rôle protecteur par rapport à des collègues étrangers en difficulté.

L'inquiétude est grande en Belgique quant au devenir de la psychanalyse. Questionnement psychanalytique qui accueille des « ni-ni » est la plus touchée. Il est important de faire savoir que nous en accueillons.

Le prochain séminaire sera un hommage à Alain-Didier Weill.

Le Courrier - La Lettre des CCAF

Coordination : Claire Colombier avec Albert Santelli.

L'envoi des *Courrier* (deux par an, en février et en juillet) sera assuré par Christophe Amestoy.

À 16 h 30 Bertrand Phésans, qui a présidé nos débats, déclare close l'AG des CCAF du 15 juin 2019.

Compte-rendu de l'après-midi établi par Claire Colombier

ANNEXES

Argument du colloque de Convergencia *28 et 29 septembre 2020 à Paris* La crise de la culture⁴

Partons d'une différence considérée comme établie et admise entre culture et civilisation, même si Freud s'en tient au seul mot *Kultur*. La culture concerne un sujet, voire le collectif dont il participe, tandis que la civilisation prend un caractère général, sinon universel. Or aujourd'hui, globale et néolibérale sur fond de capitalisme universel, la civilisation soumet la culture de chacun à son ordre propre.

Dès lors la culture, y compris communautaire, se trouve en crise, en butte aux exigences expansives de la civilisation. Lacan aurait parlé ici de « facticité » : délires, organisation en camps, taxinomie et ségrégation dominantes allant contre tout lien articulant des faits culturels entre eux et donc des sujets.

Ceux-ci deviennent acteurs d'une mutation sociale et de progrès technologiques vertigineux confinant aux limites du « tout-possible ». Le sujet, désormais soumis aux lois des algorithmes qui pensent à sa place et au « tout connecté » qui l'assiste, risque-t-il au profit de la machine numérique d'être atrophié de sa subjectivité ?

Ces deux phénomènes, la gestion universelle du néolibéralisme et les progrès de la scientificité fascinante, ne font-ils pas la promotion de l'individu au détriment de la dimension subjective ?

Qu'en est-il de la psychanalyse face à ces nouveaux enjeux ?

4. Il se trouve que cet intitulé reprend le titre français d'un livre d'Hannah Arendt : *Between Past and Future : La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972, 1989 (*Between Past and Future : Six Exercises in Political Thought*, New York, 1961, augmenté de deux essais en 1968).

*Commentaire sur un point du compte rendu de l'AG
Albert Santelli*

À propos de mon retrait du cartel dont il est question dans ce compte rendu, j'avais, dès le lendemain, adressé au président des Cartels le courriel suivant :

Sujet :Retrait Date :Sat, 16 Jun 2018 23:33:23 +0200 De :Albert <xxxxx> Pour :Bertrand PHÉSANS <xxxxx>

Bonsoir Bertrand,

Ce n'est pas le courriel promis sur le format .epub (celui-ci arrivera sous peu).

Je t'écris pour t'informer que je me retire unilatéralement du groupe de cartel d'adresse auquel j'ai participé pour la première fois hier soir. Il m'est, en effet, impossible d'y prolonger ma présence (pour deux raisons précises).

J'ai prévenu ce jour mes trois collègues de ma décision en deux temps : Martine et Nadine, dès le début de la pause de midi, et Jacques seulement en fin de réunion, ce soir, car il n'avait pas pu attendre, ce midi.

Je leur ai donné mes deux raisons et précisé que c'était une décision de ma part et que je ne souhaitais pas en discuter avec eux. Ce que je n'ai pas fait, malgré les sollicitations à le faire qui n'ont pas manqué.

Dans les quelques implicites que je crois avoir compris, ce qui se dit en cartel n'en sort pas : je te donne cependant, parce que tu es le président actuel des CCAF, l'essence de ces deux raisons, telles que données à mes collègues :

- les « conditions de travail » (pour ne pas utiliser de vocabulaire psychanalytique) sont beaucoup trop floues, à mon point de vue : j'avais pourtant précisé explicitement, en début de réunion, que je participais pour la première fois à ce type de réunion et que je voulais savoir les suites données à notre travail et ce qu'on attendait de moi. Pas de réponse. Nous sommes passés directement à l'écoute de la première personne.*
- certains propos tenus pendant la deuxième partie de la réunion (après le départ des quatre « exposants ») m'ont laissé, pour le moins, perplexe et ne m'ont pas convaincu que j'avais un avenir, dans ces conditions, dans ce type de discussion. Bien au contraire.*

Ceci ne remet pas en cause, de mon côté, mon adhésion, comme correspondant, aux CCAF ni n'exclut ma participation éventuelle à d'autres groupes de travail, y compris de ce type.

Cordialement,

Albert.

*Appel à la constitution d'une
Compagnie pour une renaissance
de la psychanalyse en Europe
Compagnia per una rinascenza
della psicanalisi in Europa
Compañía para un renacimiento
del psicoanálisis en Europa
Company for a renaissance
in the psychoanalysis in Europe*

Chacun, dans notre langue et dans nos villes, nous avons fait une psychanalyse et sommes parfois aussi devenus psychanalystes. Sans jamais aliéner notre entière liberté, nous nous sommes néanmoins soumis à des règles fort strictes qui remontent pour la plupart aux origines de la psychanalyse.

Ce sont les coutumes du territoire que nous habitons dans la culture, à mi-chemin entre les arts et les sciences, qui bornent notre discipline, traversée qu'elle a toujours été par la diversité de nos langues qui sont parvenues à la ré-assimiler et l'enrichir de leur esprit.

Même si ce territoire ne constitue pas à proprement parler un pays, sa terre s'inscrit quelque part en Europe, puisqu'aucune harmonisation entre les droits nationaux n'est pour le moment envisageable et que le Conseil de l'Europe se targue ainsi de défendre le droit coutumier.

Nous savons que c'est le respect de ces règles, donc nos véritables coutumes et non un parcours universitaire, qui sera en mesure de rendre compte du devenir psychanalyste et que le soin dont nous avons bénéficié ne relève d'aucune thérapeutique enregistrée au titre du sanitaire sur lequel légifère justement chacun de nos États.

Nous ne comprenons pas alors pourquoi la plupart des associations qui regroupent les praticiens de la psychanalyse ne fait pas front commun contre les tentatives de réglementation de notre métier selon la déontologie médicale pour le réduire à n'être qu'une psychothérapie.

Nous ne comprenons pas non plus pourquoi ces associations perpétuent une guerre endémique entre elles, qui remonte soit à des querelles de personnes soit à des désaccords théoriques aujourd'hui complètement dépassés, auxquels le public intéressé par la psychanalyse n'a pas accès.

La compagnie que nous voudrions proposer sera un lieu de rassemblement, protégé par le Droit coutumier européen, où les psychanalystes (laïques ou non) pourront trouver un terrain d'entente leur permettant de partager leurs expériences et de développer librement leurs recherches.

Depuis 1992 (année où des psychanalystes européens ont proposé l'idée d'un institut commun de formation) à aujourd'hui (en 2019), le pari pour un troisième

temps de la psychanalyse, après Freud et Lacan, peut être gagné en Europe, et par l'union possible entre des analysants devenus conscients qu'avant toute compétence, ils doivent privilégier leur performance qui ferait d'eux les véritables compagnons d'un renouveau de la psychanalyse.

Si vous vous sentez concerné par l'avenir de notre pratique, que vous vous déclariez ou non psychanalyste, vous pourrez venir rejoindre cette compagnie, en apportant votre adhésion à son projet une fois communiquée votre adresse électronique à l'adresse suivante où viendront s'inscrire les compagnons qui la rejoignent : crpeurope@gmail.com

Vous seront alors fournies toutes les informations utiles et tous les documents nécessaires pour fonder dans un lieu hétérotopique, qui symboliquement ne peut être que Bruxelles, la capitale de l'Europe, un regroupement digne du renouveau qui peut être attendu des plus jeunes et des moins déçus.

Texte figurant sur le portail Facebook

<https://www.facebook.com/CRPEUROPE/>

Correspondances

Mercredi 19 juin

OBJET : « Rater, encore rater, rater mieux » Beckett

Chère Isabelle Dufresnoy-Spézia,

Vous voyez, je fais en sorte de ne pas adopter les automatismes des mails : les « Bonjour » de rigueur depuis qu'ils existent en disant long sur leur volatilité. Le grand lecteur de correspondances que je suis peut vous l'assurer : jamais une lettre manuscrite transitant par la Poste n'aurait admis un tel incipit.

Et de fait, je n'ai pas reçu la lettre des CCAF d'avril 2019, pas plus que la moindre réponse, ni de vous ni de Michel Didierlaurent, à ma demande, il est vrai un peu spéciale, de redevenir membre. Volatilité des mails, comme des sms, qui passent plus souvent qu'on le croit à la trappe de la confiance aveugle que nous sommes, irrésistiblement semble-t-il, tentés d'accorder à l'informatique (la preuve : je vous réponds par mail).

Qui plus est, étant parti du Sud-Ouest le dimanche 9 juin, les « courriels » annonçant la date de l'AG de juin puis son ordre du jour, expédiés respectivement le 11 et le 13 juin, ne sont apparus sur mon écran qu'à mon retour, le 15 juin. Ébranlé par l'absence de réponses, j'étais peu tenté les jours précédents d'aller aux nouvelles. Vous comprendrez. C'est par Jacques que j'ai appris, vendredi 14, la tenue de l'AG le 15 et le 16.

Écran. C'est tout dire. Je vous ai dit dans ma lettre (!) tout le mal que je pensais des truchements numériques adoptés par les Cartels, et de leur coût élevé. À vouloir nous mettre à la page, nous n'avons pas gagné grand-chose, peut-être même avons-nous donné notre psychanalyse en pâture à l'« écran du fantasme » déployé par ces machines, ou, pour le dire plus simplement avec un mot de « l'autre Zygmunt » (Bauman), à la *liquidité* des relations sociales. Bref, je suis pour le papier !

Mais tout cela n'est pas grave. J'ai dit à Michel, dans la lettre que je lui ai adressée, que j'étais viscéralement attaché aux Cartels. Et c'est vrai. Mon absence lors de la dernière AG n'est donc pas un signe ultime de désaffection. Je suis trop lié à l'aventure depuis ses débuts, et trop ficelé à la pratique analytique pour ne pas ressentir toute l'importance qu'a eue, et a toujours pour moi, cette bande d'amis – jusque dans ses moments de déconfiture.

À la prochaine !

Amicalement à vous,

Pierre E.

Cher Pierre,

Je suis contente que vous reveniez parmi nous en chair et en os.

Jacques a bien fait de nous parler. Internet nous met à la rude épreuve d'un travail besogneux dont les « ratés » sont aussi la preuve.

Mais l'effort vers l'autre garde le goût des fruits, le plaisir du bien dire (et le goût du risque !).

Amicalement,

Isabelle

PS : Je mets aussi notre président en copie, qui nous a demandé de ne pas l'oublier dans nos adresses.

20 juin 2019

Cher Pierre,

Merci pour ce courriel.

Je voulais te proposer de le mettre dans le prochain Courrier – en cours de préparation –, avec la réponse d'Isabelle, si elle en est d'accord, et avec la réponse que j'aimerais te faire mais que je dois différer un peu, attelée que je suis à diverses tâches pour l'essentiel en lien avec les CCAF.

Cela redonnera une dimension de « lettre de papier » à nos échanges.

Amicalement,

Claire.

Chère Claire,

Je suis d'accord.

Belle soirée à tout le monde,

Isabelle

OBJET : Et c'est là que tout commence

OK bien sûr, chère Claire, pour que mon échange avec Isabelle D. paraisse dans le Courrier (papier !).

Depuis des années, crois-je pouvoir te dire, les Cartels souffrent du « dur désir de durer ». Or cette logique plombante pourrait, comme nous le savons tous pour avoir été des analysants, s'inverser au sein même de notre association.

La perte pure. La formule est de Lacan, mais l'expérience (intérieure) en a été faite par Bataille, dont Jacques s'occupe, et par tous ceux d'entre nous qui ne sont pas prioritairement inquiets de la raréfaction de leur clientèle. Avec leurs références, empruntées à Pierre, Paul ou Jacques. Toutes respectables, car tous nous avons besoin d'appuis hors de la psychanalyse, devenue insidieusement un surmoi interne.

Voilà qui pourrait, bien plus sûrement pour la cause freudienne que les étalages de médailles, faire de notre peau de chagrin une peau de tambour.

« *La Garde meurt mais ne se rend pas.* » N'est-ce pas sur cette base, ce salopard de Napoléon étant exclu, que nous persistons à nous retrouver en survivants d'une cause... perdue ? Celle du désir qui ne renaît jamais que de ses cendres ?

C'est sur elle que je ré-adhère : *des-cendres*. L'escabeau ne révèle jamais mieux son utilité que lorsqu'on gravit ses marches en sens inverse. Foi de jardinier.

Ce dernier peut, après avoir bu le coup du soir, avoir cette drôle de pensée : la fin d'une association d'analystes n'est-elle pas homothétique d'une fin de cure ? Et c'est là que tout commence ! Toutes les associations de psychanalyse n'ont-elles pas été et ne sont-elles pas encore aliénées par le dur désir de durer ?

Tu peux joindre ce message aux échanges que j'ai eus avec Isabelle Dufresnoy. Tu seras à coup sûr d'accord si je te dis que le *Courrier* doit être un courrier. Pas un immeuble dans la ville, simplement des pulsions dans la prairie.

Amitiés,
Pierre

Écrits

Contribution au séminaire de l'I-AEP des 1^{er} et 2 juin 2019
À propos d'un malaise dans l'institution
Albert Maitre

Précisons à titre préliminaire que les institutions psychanalytiques sont aussi des associations. Quelle distinction pouvons-nous faire entre ces deux termes, alors que dans la pratique ils sont, de fait, employés de manière identique ? Il convient cependant de les différencier. L'association, en l'occurrence, est celle de personnes, alors que l'institution désignerait plutôt une capacité à produire et à qualifier socialement un savoir et une fonction pour la société. Ces deux termes ont donc un rapport d'inclusion, mais pas d'identité. Si nos collègues belges ont choisi les termes « désir d'institution » comme intitulé de ce séminaire de l'I-AEP, c'est parce qu'il souligne les enjeux de la transmission de la psychanalyse, plus que le lien social des analystes, mais nous verrons que cela ne peut pas se poser autrement que sur le mode d'un, pas l'une sans l'autre.

L'INSTITUTION EN CRISE

Comme nous avons pu souvent le constater, les thèmes de nos colloques et séminaires nous viennent de l'air du temps. Ainsi, depuis quelques décennies, nous pouvons constater un état de crise qui affecte la fonction instituante des différentes formes d'associations qui constituent notre lien social. C'est devenu un lieu commun que de le dire à propos des partis politiques, des syndicats, de l'enseignement, de l'Église et... des associations de psychanalystes.

Cette crise se traduit par une désaffection et des dysfonctionnements qui accentuent celle-ci. Si bien que nous pouvons constater une certaine carence du désir d'institution et une défiance vis-à-vis des institutions.

La crise que traverse la France actuellement l'illustre. Le mouvement dit « des gilets jaunes », quelles que soient ses revendications, se caractérise avant tout par une récusation des institutions et l'exigence d'une « démocratie directe ». Le président de la République reçoit ainsi en boomerang la manière dont il avait conçu sa fonction, celle d'un pouvoir vertical, sans intermédiaires, entre sa personne et les citoyens.

Comment rendre compte de cette crise de l'institution, dont le semblant ne cesse pas d'être dénoncé, sans que pour autant un autre modèle ne soit proposé, de crainte qu'il fasse à son tour institution ?

Cette problématique est généralisée, mondialisée, et elle a déjà conduit à l'arrivée au pouvoir politique de mouvements populistes fascisants dont un des penchants est de vouloir éradiquer ce qu'il est convenu de nommer les « sciences humaines », comme cela se voit actuellement au Brésil. En France, les attaques contre la psychanalyse, venant de certaines associations de parents d'enfants autistes, revêtent un discours de type négationniste vis-à-vis de la psychanalyse, au nom d'un savoir dit « scientifique » ego, dont la consistance reste à

démontrer. On peut s'étonner que la nature polémique de cette attitude ne soit pas perçue par les pouvoirs publics qui, de plus, souvent y adhèrent par opportunisme électoral, ce qui dénote une certaine déliquescence de l'institution politique.

Ce qui caractérise cette dégénérescence du lien social, c'est l'illusion entretenue de la possibilité d'une relation directe et immanente entre l'ego : de l'individu et le pouvoir. Il s'agit d'une volonté de supprimer toute forme de représentativité entre le particulier et le pouvoir incarné par un leader voué à être « l'homme providentiel ».

L'ANOMIE DE LA MONDIALISATION DU CAPITALISME

Qu'est-ce qui a pu produire cette crise de la représentativité et donc d'un ordre symbolique dans nos sociétés, crise qui semble contemporaine de la mondialisation ? Cette mondialisation est avant tout économique et se caractérise par son émancipation du pouvoir politique des États. Elle a été rendue possible par la faillite politique et économique du communisme. Cette situation a laissé se développer une production industrielle sans limites autres que le profit qu'elle génère. Cette situation est le résultat d'un rapport de force inégal entre des projets politiques animés par des promesses plus ou moins tenables et la forme actuelle du capitalisme qui fait miroiter la possession de l'objet qui nous manquerait. En somme, le conflit entre un discours qui fait espérer un monde meilleur et le capitaliste qui offre l'objet supposé répondre à la demande et surtout qui calmera l'angoisse. Ce qui se passe dans ce qu'il est convenu d'appeler « les quartiers » de nos villes est paradigmatique de l'échec du politique aujourd'hui à faire lien social face à l'immédiateté de la jouissance que propose le « dealer », figure paradigmatique du capitalisme contemporain, puisque les médecins peuvent insidieusement être mis dans cette position par l'industrie pharmaceutique, comme divers scandales ne cessent pas de l'illustrer.

Mais on aurait tort de considérer que cette perversion du lien social ne relèverait que d'une dépendance à l'objet réel. La crise de la représentativité a aussi des causes dans la pratique même de celle-ci : citons, à titre anecdotique, la corruption toujours possible des représentants. Mais il existe un facteur causal plus structurel, qui relève des incidences de la science et des technologies de la communication sur le lien social. Il n'a échappé à personne que le rapport au savoir, et plus précisément à la supposition de savoir, a eu une incidence sur la condition subjective depuis que le savoir semble accessible par un simple « clic » sur un moteur de recherche. Le savoir devient ainsi un objet consommable dans un raccourci qui supprime, de fait, la fonction d'un tiers représentée jadis par le sujet supposé savoir qu'incarnaient, par exemple, l'enseignant, le médecin et le psychanalyste. Ce court-circuit, induit par la révolution technologique, génère une condition subjective de type addictif parfaitement syntone avec la manie consumériste et la récusation de tout tiers entre la demande exprimée et son objet, ce qui la rabat sur un besoin. La clinique qui en résulte os-

cille entre la dépendance addictive et la dépression, qui lorsqu'elle n'est traitée que par des médicaments génère une autre addiction et pérennise cette modalité existentielle.

La crise de l'institution relève donc d'une désaffection générée par le fait qu'elle serait moins-disante en termes de jouissance promise.

LA PSYCHANALYSE EN CRISE

Cette crise a aussi atteint la psychanalyse, d'autant plus que celle-ci met en suspens la réponse à la demande, afin que le désir qui l'anime puisse être entendu par le sujet en souffrance.

Cette désaffection atteint aussi les psychanalystes dans leur désir d'institution. Nous devons, dans un premier temps, constater que le fonctionnement de nos institutions demeure celui dépeint par Freud dans sa *Massenpsychologie*. Soit, de fait, un leader anime une institution sur un mode proche de celui de la horde primitive, ce qui suscite un transfert qui tempore la haine des fils, laquelle, en se dirigeant vers l'extérieur, assure la cohésion du groupe, soit l'institution récuse ce modèle et opte pour la société des frères et le lien social sera alors marqué par la haine et/ou l'inhibition. En matière de transmission, le modèle de la horde semble plus performant parce qu'il produit un transfert suscité par l'altérité des places qui suscite des demandes de formation et donc attire la jeunesse. Le modèle de la société des frères, s'il peut apparaître comme plus ouvert au débat, va être moins attractif pour des novices en quête de savoir. Donc rien de nouveau sous le soleil quant à la dynamique des institutions, celles qui se présentent comme ayant quelque chose à vendre ont des clients, celles qui n'usent pas de cet artifice et invitent le sujet à faire son chemin avec d'autres, souffrent, faute d'offrir un prêt-à-porter, d'une difficulté à renouveler leurs membres. Aussi, du fait du vieillissement de ceux-ci, vont-elles vers l'extinction de leur expérience. C'est donc un paradoxe, les associations psychanalytiques qui fonctionnent sur le mode de la horde primitive ont pour l'instant plus d'audience et de capacité de transmission que celles où le désir de l'analyste semble primer sur une pratique de la transmission qui est, de fait, rabattue sur de l'enseignement.

La crise des institutions psychanalytiques est aussi un effet de la diminution des demandes d'analyse. Les changements que nous avons décrits dans le rapport du sujet au savoir, du fait des nouvelles technologies de la communication, font que la psychanalyse est de moins en moins un recours qui va de soi pour un sujet en souffrance. Ce n'est souvent qu'après les échecs de traitement médicaux et psychologiques qu'il s'adressera à un psychanalyste. Cette situation induit une paupérisation des psychanalystes qui n'est pas sans effet sur le transfert à leur institution. Autrefois celle-ci était susceptible, par ses effets de réseau, de pourvoir en analysants les cabinets. Cet effet, du fait de la raréfaction des demandes, tend à se réduire au point que certains n'attendent plus rien de l'institution et

que cela peut aller jusqu'à une haine éprouvée vis à vis de cette mère ingrate à laquelle on aurait tant donné et qui maintenant vous laisse sur la paille.

Cette allégation régressive ne doit pas occulter la responsabilité des analystes dans leur situation. Ont-ils révisé leur entendement afin de pouvoir répondre au malaise actuel dans la culture, tel qu'il peut se manifester par la clinique actuelle du sujet en souffrance ? Avons-nous pris en compte la dimension structurelle de cette souffrance en y répondant systématiquement par le dispositif de la cure-type, comme nos maîtres nous l'ont transmis, alors que les demandes que nous recevons se révèlent ne pas pouvoir s'y inscrire ? Ne nous sommes-nous pas contentés de répéter alors qu'il y avait à inventer ?

Les institutions psychanalytiques sont donc amenées à une navigation en basses eaux et beaucoup vont sombrer, non pas seulement du fait des récifs rencontrés dans leurs dérives, mais d'abord du fait qu'il n'y aurait plus personne pour tenir leurs barres, comme si une épidémie de scorbut avait décimé les équipages.

DU DÉsir D'INSTITUTION

Ce moment, où justement l'institution n'est plus en état de répondre à nos demandes (névrotiques bien sûr), ce moment n'est-il pas propice à ce que nous nous interrogeons sur notre désir d'institution ? Mais qu'entend-t-on par là ?

Il me semble qu'il faille distinguer deux temps logiques, le premier est celui qui nous pousse à nous adresser à nos collègues pour soutenir notre fonction analyste. Le deuxième concerne la forme organisationnelle du lien social créée par le transfert et la manière dont on la traite quand on fait institution, ce qui relève de l'éthique de la psychanalyse.

En ce qui concerne le premier point, rappelons avec Lacan, qu'il n'y a pas de formation de l'analyste, mais des formations de l'inconscient, si bien que celles-ci exigent des dispositifs discursifs afin de dénouer ce qui ne cesse pas de faire symptôme, agir ou inhibition dans notre pratique. Car il n'y a pas de fin de l'analyse, y compris pour l'analyste, et surtout pour celui-ci. On peut, certes, conclure un trajet dans la structure de l'inconscient, mais celui-ci ne cesse pas de manifester l'insistance de la vérité par une béance qu'aucun savoir ne peut suturer. Si bien que la pratique de la psychanalyse requiert des dispositifs afin que l'analyste puisse entendre ce qui peut faire obstacle à sa fonction. Ces dispositifs peuvent relever de ce qu'il a été convenu de nommer supervision ou revêtir la forme de groupes de réflexion sur la pratique. L'introduction dans ceux-ci du témoignage indirect et du passage au public vient donner une singularité à l'institution psychanalytique par rapport à une société savante par exemple. L'objet cause du désir d'institution et du transfert à celle-ci serait donc l'insu qui anime la fonction analyste.

Concernant le deuxième point et la forme organisationnelle du lien social des analystes, il nous faut constater qu'aussi bien Freud que Lacan ont échoué à fonder une institution dont la psychanalyse n'aurait pas eu à pâtir. Nous aurions

tort de faire de cet échec un trait de leur personne. Nous touchons là à un impossible au sens où le singulier de l'acte analytique ne peut s'ajouter au point de faire groupe. En d'autres termes, l'acte analytique n'est pas soluble dans le collectif et le collectif reste celui de la *Massenpsychologie*, c'est-à-dire un lien social où prévaut l'imaginaire et qui oscille entre le modèle de la horde primitive et celui de la société des frères avec les symptômes spécifiques à chacun. Leur point commun étant une dégénérescence assurée qui, dans leurs faillites, laisse entrevoir, chaque fois, l'espoir de la possibilité d'un monde nouveau, jusqu'à la prochaine désillusion. Ainsi, les institutions psychanalytiques sont aussi un lieu pour le déploiement répété de la comédie humaine.

LA PASSE ET L'INSTITUTION

La question que je voudrais introduire est de savoir si le dispositif de la passe peut produire une dimension spécifique au lien social des analystes, tel qu'il pourrait instituer une association pour la psychanalyse et pas seulement une association de psychanalystes ?

On ne s'étonnera pas si la réponse à une telle question n'est ni simple ni univoque. Pour une association qui ferait fonctionner le dispositif de la passe en toute autonomie, cela impliquerait qu'elle admettrait en son sein un lieu qui lui serait soustrait, au sens où le savoir qui y serait produit sur le désir de l'analyste ne serait pas capitalisable par le pouvoir politique de l'institution. Celui-ci remplirait alors la fonction d'un grand Autre barré et le rien qu'il abriterait de par son évidemment fonderait un désir d'institution pour la psychanalyse. Ceci requiert de la part du pouvoir politique de l'institution une acceptation d'une limitation de sa fonction à un rôle organisationnel afin qu'une pratique discursive puisse s'y tenir, inspirée par l'enseignement de la passe. La situation actuelle des associations psychanalytiques pratiquant la passe permet de dire que cela est du registre du possible. Mais on pourra objecter par le contre-exemple d'associations pratiquant la passe où, faute d'extraterritorialité du dispositif, celle-ci se trouve dévoyée comme l'illustrent les compte-rendu de passe que nous pouvons lire dans leurs revues. Ceux-ci se réduisent le plus souvent à des témoignages où l'impétrant narre sa passe sur le mode d'une vérification des figures imposées par la doxa institutionnelle sur la fin de l'analyse, allant parfois jusqu'à une déclaration d'amour au leader ou à l'École.

Avec le dispositif de la passe, nos institutions ont néanmoins à leur disposition un moyen pour que le désir d'institution ne soit pas ravalé sur les modèles éculés relatés dans la *Massenpsychologie*, mais comme nous venons de l'évoquer, cela relève de la position de chaque analyste vis-à-vis de l'éthique de la psychanalyse.

POUR CONCLURE

Pour conclure, la problématique du désir d'institution est le prolongement de celui du désir de l'analyste, à savoir que c'est ce désir qui exige un type de lien

social où le discours analytique puise s'y tenir. Le dispositif de la passe peut y contribuer en dissociant le savoir du politique. Mais il ne peut être efficient que si, et seulement si, il se pratique conformément à l'éthique de la psychanalyse.

Ces questions se posent à nous dans un contexte de crise de l'institution psychanalytique qui n'est pas dissociable de la crise actuelle dans la culture déterminée par l'incidence des nouvelles technologies de la communication sur la supposition de savoir et la faillite du discours politique. Gageons que, du réel de la maltraitance actuelle du sujet, surgissent des mots, qui au-delà de la plainte, imposeront des lieux de parole et que les psychanalystes sauront être au rendez-vous.

Psychanalystes, encore un effort...

*Carte forcée de l'hétérotopie,
Carte à jouer de l'utopie.*
Jacques Nassif

La situation la plus quotidienne à laquelle sont confrontés les « psy » d'aujourd'hui, c'est d'avoir affaire à des demandes qui ne savent pas à qui elles adressent leur plainte.

Trois professions se partagent, en effet, la même clientèle : la plus ancienne est celle du psychiatre, la deuxième en titre aura tout de même été celle du psychanalyste, et la plus récente est celle qu'exercent certains des diplômés en psychologie (dite à ce titre « clinique ») qui est une psychothérapie plus ou moins inspirée par un discours qui se veut scientifique et qui était le plus couramment autrefois celui de la psychanalyse, mais qui peut fort bien être aujourd'hui celui des sciences cognitives, voire celui, moins exigeant, des manuels de développement personnel.

Aucune de ces trois professions ne dédaigne les effets thérapeutiques d'une action basée au départ soit, pour le psychiatre, sur la puissance des psychotropes accompagnés d'un traitement moral s'exerçant aussi tout de même à l'aide d'un transfert, mais qui peut aller jusqu'à la nécessité de la contention par les murs d'une institution, soit, pour le psychanalyste, sur la puissance de la parole quand elle parvient à favoriser le sans but des associations libres, accompagnées évidemment d'un transfert, mais qui peut même passer par des phases négatives, soit enfin, pour le psychologue, par la puissance d'une empathie plus ou moins éclairée par un savoir préalable à la communication des pensées par la parole et usant largement du pouvoir de la suggestion, non sans bénéficier le plus largement de la séduction du transfert.

Dans les trois cas, on le voit, le transfert, même si son concept a été isolé et théorisé par la psychanalyse (qui prétend cependant pouvoir œuvrer au dénouement du lien que ce transfert instaure) joue un rôle essentiel. Mais il ne saurait être systématiquement induit par le praticien ; l'expérience montre que la part du patient est son déterminant le plus important, si l'on ne veut pas réduire son efficacité à la « séduction par le médecin », comme on s'exprimait autrefois, que tout le monde s'emploie vertueusement à dénoncer pour mieux en profiter en sous-main.

Il en découle que, si rien n'est nommément inscrit sur une plaque à l'entrée de la porte où il sonne, ou si le patient n'est pas nommément adressé à un praticien qui serait effectivement désigné comme exerçant une de ces trois professions exclusivement, c'est lui qui décide à qui, à laquelle de ces trois fonctions, pas toujours faciles à distinguer pour lui, il souhaitera avoir affaire.

Et il est, en plus, évident que les choses pourront évoluer dans l'histoire clinique d'un même patient, venu d'abord avec une demande d'aide indéterminée et souhaitant bénéficier d'une thérapie dont il ne mesure ni les moyens ni les enjeux,

mais qui peut fort bien voir sa demande évoluer dans le sens de faire taire, comme les premières patientes de Freud, un médecin trop bien intentionné, pour faire de lui un psychanalyste qui écoute sans trop intervenir, et qui a aussi parfois rudement besoin en définitive, étant donné certains passages qui l'auront fait basculer dans ce plus grave des symptômes qu'est toujours la tentation de la folie, d'être aussi bien adressé vers le psychiatre et les moyens dont il dispose seul.

Étant donné donc le rôle prévalent que joue, dans la situation actuelle de non cloisonnement des fonctions et de non définition des soins, la demande du patient induite par une quelconque psychopathologie, pour ce qui est de constituer de toutes pièces chez un soignant donné la fonction à laquelle il préférera avoir affaire, il ne devrait plus rester en principe qu'à édicter une loi de non cumul de ces fonctions.

Celle-ci stipulerait évidemment qu'aucun thérapeute improvisé ne devra pouvoir rédiger une ordonnance de psychotrope, s'il n'a pas fait des études de médecine, une déontologie que les pharmaciens se chargent en principe rigoureusement de faire respecter. Mais le principe converse selon lequel aucun thérapeute ne devrait pouvoir s'improviser psychanalyste, s'il ne s'est pas lui-même soumis à une analyse approfondie, suivie éventuellement d'une formation dans une institution et de contrôles avec un autre psychanalyste que celui qu'il a eu lui-même, est loin encore d'être toujours respecté. Enfin il ne va pas sans dire que certains patients, qui ne sont pas, au départ, venus faire une analyse, ne peuvent pas avoir la main forcée par le transfert qu'ils ont développé, pour devoir s'allonger sur un divan et subir le silence d'un sphinx.

Ce à quoi l'on a cependant affaire aujourd'hui dans les différents pays de l'Union Européenne, c'est à une tentative des États eux-mêmes de judiciariser ces trois fonctions et de les aligner toutes sur un acte de psychothérapie d'ordre sanitaire qui aboutit à méconnaître que c'est par le biais d'un transfert que, de toute façon, s'obtient un effet thérapeutique et que la fonction du psychanalyste est la seule à véritablement faire la part de cet obstacle majeur à toute rationalisation du soin qui se voudrait applicable à l'âme des sujets, pour parler en usant des termes de la sagesse populaire, comme elle peut l'être à leur corps.

Il en découle que cette fonction du psychanalyste, qu'il serait vain de vouloir réglementer comme une profession à mettre sur le même plan que les deux autres, n'en est pas moins susceptible d'avoir des effets thérapeutiques, qui ne sont pas recherchés pour eux-mêmes comme dans le cas des deux autres, mais qui sont tout autant identifiables, même s'ils ne sauraient entrer dans une vérification donnant lieu à l'application de statistiques et à des conditions de prévisibilité.

Les différents États qui veulent donc pouvoir mettre de l'ordre dans ce domaine du sanitaire et des moyens thérapeutiques dont ils disposent quand les symptômes relèvent, comme la majorité des médecins le constatent, de tout ce qui a trait à

des étiologies où intervient le facteur humain ou la part psychologique, comme on voudra l'appeler, seraient bien avisés de garder une sorte de no man's land où il serait vain de vouloir appliquer des mesures psychothérapeutiques généralisables et dûment étalonnées, mais qui ferait la part belle à ce vieux métier qu'est maintenant la psychanalyse.

Ces États devraient donc tolérer, voire souhaiter que soit créée quelque part en Europe dans un espace hétérotopique – et pourquoi pas à Bruxelles même ? – une association internationale souscrivant aux différents principes d'une norme d'accréditation des personnes qui s'y inscriraient au titre de leur fonction de psychanalyste non psychologue ni médecin, mais en souscrivant aux six points de la loi européenne accordant à certaines associations un Ordre juridique parallèle à celui des professions organisées.

Mais de façon converse, les associations de psychanalyse, qu'elles se veuillent nationales ou internationales, auraient tout intérêt à prendre en compte la nécessité de donner lieu à une déprofessionnalisation du métier de psychanalyste et à une reconnaissance de la fonction de l'analysant dans la formation et l'organisation institutionnelle des différents praticables où s'exerce la psychanalyse effective.

Il est évident qu'une période de transition ne saurait manquer d'être instaurée par ces associations, afin que les psychanalystes attitrés, mais plus accrédités par les États dans leur fonction propre, puissent continuer d'exercer en tant que psychiatres ou psychologues. Mais elles auraient tout intérêt à tenter de nettoyer leur discours de la terminologie psychopathologique dans laquelle celui-ci reste façonné et qui est l'héritage qui leur a été transmis lors du premier et du deuxième temps de la psychanalyse, acceptant donc en leur sein des analysants devenus analystes en étant restés des laïcs ne s'autorisant pour se faire d'aucun diplôme, et surtout pas de celui de médecin ou de psychologue.

Si les psychanalystes des différents États européens continuent, comme l'écrit judicieusement Giovanni Sias, à « *dormir d'un sommeil qui n'est pas celui du juste, mais de l'idiot* », où ils pourront continuer de rêver de la tranquillité de leur statut professionnel, ils se réveilleront tôt ou tard pour constater qu'ils se sont laissés entraîner à « glisser toujours plus vite dans la condition médicale dont les protocoles leur seront dictés par l'État, comme c'est déjà le cas en Italie et peut-être aussi dans d'autres pays ».

Colloque **ZÉ TÈ DESSINE**
sur les dessins d'enfants en psychothérapie
"Dessine-moi une énigme"
– vendredi et samedi 1^{er} et 2 février 2019, Montpellier –

Survivances,
ou, de la beauté (et) des tableaux de chasse⁵.

Les silences de l'ancre,
leurs terrifiants secrets.
Les absences du temps,
leurs sidérantes beautés.
Énigmes...

Pour l'enfant, dont je reste,
ce sont des images.
Ces sons des images ?
Des restes.
Des restes d'images...
Elles s'informent, se forment et se reforment,
se déforment, et s'enforment.

Images bouleversantes,
pour des raisons, des déraisons,
à jamais, indéfiniment diverses.
Images diaphanes,
images brutales.
Images avouables,
images inavouables.

Il n'y a pas qu'une image⁶.

-
5. *Survivances* est le fruit de mes notes de « lecture » du film : *12 images pour le meilleur et pour le pire*, consacré à Georges Didi-Huberman, dans la série *Un œil, une histoire*, conçue et réalisée par Marianne Alphant et Pascale Bouhénic, [©Zadig Productions, Histoire, LCP, 2015]. Y restent les survivances des propres mots de Georges Didi-Huberman, librement étaminés, élamnés, détournés, retournés, contournés, par endroits, par moments, par quelques de mes impropres survivances.
 6. Images sensibles, images sensibles, images acoustiques, images cénesthésiques, images olfactives, images tactiles, images gustatives, images visuelles, images... déjà, images sensitivo-motrices, images sonores, images motrices parlées, images motrices lues et écrites. Images tapées, images *poucées*... cf. Sigmund Freud, et son « schéma psychologique de la représentation de mot », in *Contribution à la conception des aphasies*, trad. de l'all. par Claude Van Reeth, PUF, Paris, 2009

Elles ne cessent de dialoguer entre elles.
Il y faut aussi du langage.
De la narration.
Elles sont *imparfaites, en cela que plusieurs*.
Il y faut aussi des langues.
Aux risques de discours,
même sans parole.

Me manqueront, à jamais, deux images,
celle d'où je viens, et où je n'étais pas,
celle où je vais, et où je ne serai plus.
Soudain, elles bornent nos séries de faits-divers, indéfini·e·s.
Aussitôt, un Orient se lève sur le Khaos de nos mondes.

Jamais, réellement, une œuvre n'est finie,
peut-être, serait-elle, tout au plus, ouvertement, un acte,
un acte qui prendrait date.
Non-finie, à *Son* image...

Je peux pleurer devant une image.
Des images.
Sans autre médiation, soudain, allusivement,
d'autres bondissent.
Entrent en jeux, en je,
sans dessous dessus des à-pics abyssaux.
Des visages, des figures,
qui me dévisagent, qui me défigurent.

Je peux tomber.
Je peux tomber sur une image,
dans des images.
Cela me submerge.
Ce sont elles, qui, littéralement, me tombent dessus.
Elles me surgissent tout à la fois, par-derrière,
et, par devant, devant, devant³⁷...

(1° 1983), p. 127-128 : « *La représentation d'objet nous apparaît ainsi non comme une représentation close, à peine capable de l'être, tandis que la représentation de mot nous apparaît comme quelque chose de clos, même si elle est capable d'extension.* »

7. « *Il y a un devant (devoir) devant (face à face) devant (en amont de l'actuel).* »
Pascal Quignard, *Sur l'image qui manque à nos jours*, arléa, 2014, p. 46. Le gérondif prescrit sa forme verbale. *Gerere*, dans le latin de Félix Gaffiot, commence par imager le fait de *porter quelque chose quelque part*, puis par le fait de *porter sur soi, avec soi*, chemin faisant, de figurer celui de *tenir*, de *faire paraître*, bientôt

La surprise, l'émotion,
ça offusque tout.
Ça nous rend purement muet.
Ça éteint cette petite voix de la conscience.
Ça ne sert à rien pour le savoir.
Seulement, vivement, con-naître !

La beauté reste vitale.
Elle me sauve de beaucoup de choses.
La contemplation n'en reste pas moins
qu'un des aspects à l'œuvre,
dans les liens où m'emmêlent,
et me démêlent, les images.
Les restes d'images.
Restes d'autres restes.

Restes, encorps, d'êtres à l'affût, de l'affût, à-là-fut,
du *jadisement* bondissant de gueules des fauves,
et... c'est déjà trop tard.
Qu'est en train de cadrer ?
Qu'est en train de viser ?
Qu'est en train de sauter ?
Quoi ? Qui ?
Pourquoi ? Pour qui ?
et... c'est déjà trop tard.
Un en train peut en cacher un autre.

Les plus saisissantes rêvées présentent des tableaux de chasse.
La première danse exécute une chasse.
Une chasse à l'homme,
à l'homme, qui singe le loup pour l'homme.
Massacre dit à la fois la barbarie de l'acte lui-même,
et le trophée cultu(r)el que l'on en exhibe,
comme réalité sensible de notre prise de pouvoir sur autrui.

L'*imago*, c'est toujours et encorps,
le portrait de l'ancêtre,

de *s'en charger*, de se charger d'la chose, c'est-à-dire de l'*accomplir*, c'est-à-dire de l'*exécuter*, ce qui nous amène à *déférer aux désirs de quelqu'un*, à lui *com-plaire*, finalement, pour *passer le temps*. Délicieux ! Cf. *gēro, gessi, gestum, ēre*, p. 711-712 du *Dictionnaire illustré latin-français*, de Félix Gaffiot, Librairie Hachette, 1934 (1978, 83e édition).

son masque mortuaire, en cire,
placé dans l'atrium,
porté aux funérailles.

Restes : hors-champs, hors-temps.
Idées de non-savoirs.
Dissemblances.

Les images travaillent.
Elles nous travaillent.
Elles mettent en crise.
Elles dialoguent différents genres.
Ça joue.
Cruauté/ironie,
entre toute ressemblance à une norme toujours mouvante,
indépendante de notre volonté,
et des dissemblances d'un « gai savoir »,
chantre des combats vitaux entre Éros et Thanatos.
Sous les ailes d'Hypnos.

Ça passe de négation.
Ça franchit frontières géographiques.
Ça syncope temps historiques.
Ça fait fleurir anachronismes.

Images des coll.i.u.sions,
entre quelque'choses, là-dedans,
qui serait de ce temps,
et, quelque'choses, toujours là-dedans,
qui ne serait pas de ce temps.

Se posent des questions des survivances.
De gestes d'un autre temps,
dans des gestes de ce temps.
Mélanges indéfinis de temps brefs,
de temps longs.

Survivances.
Pathos formels.
Présentant la vie en mouvement.
Commencements,
qui n'en finiraient jamais de commencer.

Survivances, *devenances*.

Ça travaille derrière ma tête,
en arrières-ressemblances.
Travail, dont je ne sais grand-chose,
et qui ne m'en demeure pas moins souverain.
Ça me fait faire des sauts.
Ça me fait faire des rapports,
des rapports entre choses dissemblables.
S'y révèlent, s'y re-voilent, peut-être,
des affinités électives,
des analogies démoniques,
des correspondances secrètes...

de choses inaperçues...
e va, naissantes...

Un « Il arrive » du temps ne cesserait d'y défaire avec toute éternité.

Luc Diaz *faciebat*,
Castelnau le Lez, le lundi 15 janvier 2018.

Colloque **ZÉ TÈ DESSINE**
sur les dessins d'enfants en psychothérapie
"Dessine-moi une énigme"
– vendredi et samedi 1^{er} et 2 février 2019, Montpellier –

Luc Diaz
Dessine moi... une énigme...

*Les premiers cris d'enfant lisent déjà en les criant
des traces plus anciennes et terribles
que les plus anciennes écritures attestées.*
Pascal Quignard, *Le lecteur*,
Éd. Gallimard, 1976, p. 82.

Un corps se tait.
Il peut parler en se taisant : il peut (s')écrire.
Un dessin se tait.

Le symptôme⁸, c'est, toujours et encorps,
ce qui résiste à la raison, aux oraisons,
ce qui parle sans paroles.
C'est l'indéchiffrable de ce qui insiste, invisible, illisible,
sous les voiles que l'on dévoile,
et qui revoilent de ce mouvement même.

Toute écoute, tout regard, subissent,
aussitôt,
la passion de ce qu'ils ignorent, à leur insu,
dans ce qu'ils découvrent, fascinés,
si ce n'est sidérés.

Le symptôme reste illisible, il fait souffrir :
son texte reste en souffrance(s).
Il ne peut pas être dit, et, encorps moins lu.
Il aura été écrit dans moins que des lettres,
dans plus d'une langue,
sans signature...⁹

8. Héraclite, l'Obscur : « *Le maître dont l'oracle est celui de Delphes ne dit ni ne cache mais donne des signes.* » (B93, DK) cité par Plutarque, *Sur les oracles de la Pythie*, 404 D, in *Héraclite. Fragments*, M. Conche, texte établi, traduit et commenté par Marcel Conche, Paris, *Épiméthée*, PUF, 1^{ère} édition : 1986, 4^e édition : fév. 1998, 2^e tirage : mars 2005, p. 150.

En grec, *árhô* (ἄρχω) "dit" : « Je suis le premier »,
autrement dit du latin : « Je suis le Prince ».
Nous oublions, le plus souvent,
que c'est de l'archaïque qui nous gouverne,
supposé que nous soyons.
Les traces, les plus au proche des origines,
ces indéchiffrables qui insistent, illisibles, invisibles,
aussi et encorps dans les dessins d'enfant,
Michel Fruitet¹⁰ les y appelle : « Formes énigmatiques ».

Les formes pour faire figures, pour figurer,
doivent surfer sur les mouvements des vagues de fond,
des fonds, sans-fond,
qui les *détachent* d'eux-mêmes.
Avec d'un côté, les abysses,
et de l'autre, les abysses, encorps...

Notre unique figuration à jamais plurielle
reste toujours et encorps la sexualité.
Nous sommes figuratifs.
Nous nous figurerions de les figurer.
Nous ne cessons jamais vraiment de tenter d'y figurer,
nonobstant l'impossibilité d'y parvenir,
deux scènes,
qui, soudain, se rejoignent, et nous poignent le cœur.
Celle où nous n'étions pas, celle où nous ne serons plus.
D'où pourtant nous venons, où pourtant nous allons.
D'où nous n'en finissons jamais de parler.
Tout n'est jamais dit.
Donc écrit.

Énigme veut dire ce qu'on laisse entendre sans le dire.
Le mot grec *ainigma* est parti du simple récit (*ainos*) pour,
avec les temps, s'obscurcir,
et venir à désigner ce qui se dit « à mots-couverts ».

⁹. Lire à ces propos, de Jacques Nassif, et l'article : *Par les Marionnettes parler*, in *Le Coq-Héron* n°83, Paris, 1982, p. 28-62, et *Le livre des poupées qui parlent*, E.M.E., Bruxelles, 2012.

10. Michel Fruitet est psychanalyste, pédopsychiatre à Montpellier. Secrétaire de l'association Zé tè dessine, il a impulsé le colloque. Il a notamment fait paraître, en 2017 aux éditions Champs Social : *Le dessin chez l'enfant en psychothérapie : les formes énigmatiques*.

Couverts de lettres, qu'ils découvrent de les recouvrir.

D'archaïque, nous ne remuons que des dépôts sémantiques
sans significations, des scènes asèmes.

Dans cette nuit troublée,
nous mettons pourtant à jour – non au jour.

Les dessins ne racontent pas un récit :
ils font silence en demeurant à son affût.
C'est cette mise en récit, plus que le récit lui-même,
les vacillements d'une co-écriture, indéfiniment précaire,
que Michel me semble nous proposer
sans jamais vraiment cesser de *commentcer*.

Il y re-*cure* des scènes asèmes de ces mises en récit même.
De ces mises en je, de leurs *en-je*.
De ces corps qui s'y engagent.
De ces grains de voix qui s'y filent.
De ces taches qui s'y *détachent*.
De ces traits qui s'y disent figures,
qui s'y lisent figures.

Avec le dessin d'enfant, comme pour les images d'un rêve,
il en écoute d'abord la mise en récit,
que brode le dessinateur,
et voit, en même temps, hors-temps,
les images qui surgissent par lui, avec lui, en lui.
Par eux, avec eux, en eux.

Brusques éclairs.
Elles n'éclairent souvent qu'elles-mêmes,
et assombrissent la nuit.
Leur soudaine décharge soulage,
pourtant, un temps soit peu,
des poids qui pressent nos âmes.

À la différence du récit d'un rêve
il re-garde, dans ce même temps, d'autres images,
celles que lui révèle le *desseinateur*.
Déjà, elles les regardent.
Déjà, elles leur en appellent d'autres encorps.
Ils s'en prêtent, se les prêtent, *s'entreprêtent*, ou non,
dès lors,
d'une manière, ou d'une matière, ou d'une autre.

Et ainsi de *courcircuite*...
pour prolonger, ou non, le jeu des je¹¹.

Nous sommes une espèce totalement asservie à la mise en récit.
Sans cesse, nous mendions un récit,
dans l'espoir insensé, et bien vite désespérant,
de mettre un peu d'ordre dans le chaos de ce monde,
qui, pour autant, n'existe pas.
Une des plus fondamentales fonctions de la mise en récit
est sans doute le jeu des jeux de rôle, qu'elle entraîne.
Ceux où on s'entortille, et d'où on s'extirpe, tour à tour.
Cela permet de se re-trouver, d'entre-ouvrir, un lieu,
qui nous protège un peu du monde et de ses effrois,
et de tenter d'y totaliser un monde,
tout en demeurant légèrement à sa frange.
Cela a-cueille, plus spontanément, parfois, des-choses,
à sous-venir nous revisiter à l'état de chaos.
Le chaos des origines : obscène *Urszene*.

Je *nous* re-trouve, quelque part, quelque temps, perdus...,
au-dessus d'un vide, a-vide, asème.
Vagues temps indécis,
lors des changements de masque, de visage, de figure,
de personne.
De grand-mères.
Métamorphoses indéfinies, chez ces prématurés, non-finis,
jusqu'à ce que mort s'en suive.
Encorps, lors de certaines et soudaines et profondes respirations.
Inspirations... Expirations...
Méditations non préméditées, non préméditables.
Partageables, « *communiabiles* » ?
Je me surprends, soudain, après-coup, *nachträglich*,
à m'être laissé, un peu ou prou, à l'état de chaos,
le plus souvent en taisances, le plus sûrement en silences,
et à y avoir réchappé de ses peurs qui nous agrippent le cœur.

11. « Dans la Bible, lors du récit de la Genèse, arrivent en même temps la nudité anthropomorphe et l'audition du "bruit de Ses pas". [...] La vision et la nudité, l'audition et la honte sont la même chose. Voir et entendre sont le même instant et cet instant est immédiatement la fin du Paradis. » Pascal Quignard, *La Haine de la musique*, Calmann-Lévy, 1996, p. 222-223. Plus tous les copier/coller passés par mon étamine à la trame un peu lâche, si ce n'est pour les guillemets et les références. *Shame on me!* L'oubli est un des prix de la parole. Je l'oublie bien souvent...

J'en ressens déjà un apaisement.
Une joie même.

Indéfiniment,
quelqu'choses de l'enfance se défile à ma saisie,
à *toute* saisie,
des bouts de caractères, irrattrapables, irréparables.
Des sons non visuels, qui ignorent à jamais la vue.
Ils errent en moi.
Ils dansent, d'insanes danses.

Déjà, j'ai dansé.
Alors, je ne voyais pas encorps.
Alors, je ne respirais pas encorps.
Alors, je ne criais pas encorps.
J'entendais...
À là fut...
À la folie...

Luc Diaz *faciebat*,
Castelnau, le mercredi 8 février 2017.

Lire, voir, entendre



« Beaucoup de surprises attendent le lecteur de ce livre. D'abord celle de l'existence d'une alliance objective entre les deux géants du siècle passé, ayant pu aller jusqu'au pacte tacite, mais constamment renouvelé entre la psychanalyse et la philosophie, anti-hégélienne, bien sûr. Ensuite, celle de la connaissance approfondie des textes de Freud, dès les années 20-30, que pouvait avoir Bataille, et bien avant que Lacan ne s'en empreigne, si l'on veut bien prendre enfin en compte ses écrits du tome II de ses Œuvres Complètes, publiés seulement en 1970. Mais surtout, il devient évident que ce savoir qui est à légitimer, car il est celui d'un analysant, a permis à un écrivain portant ce nom de mener un triple combat : celui, évidemment contre la pusillanimité des plumes surréalistes et toutes les positions qu'il qualifie d'icariennes au regard de l'indécence du sexe ; donc, par là même, l'ouverture d'un autre front : celui d'une réhabilitation de Sade, qui sera présenté dans ces pages comme l'ancêtre le plus direct de Freud, celui-ci offrant enfin à sa « valeur d'usage » une « valeur d'échange » ; enfin la prise en compte effective, non seulement des dangers, mais de la réelle fascination que peut exercer le fascisme sur l'esprit rendu mélancolique par tous les progrès d'une science qui évacue la dimension du sujet, le privant de toute attache à sa terre et son histoire. Après la mort du Roi et la mort de Dieu, l'œuvre relue de Bataille offre ainsi l'occasion de devoir surtout se convaincre de la mort de l'Un. Il importera de bannir l'univocité du sens et d'affirmer la prise en compte, chaque fois que s'énonce un désir, de la contradiction qu'il abrite en son sein entre l'excrétion qu'il permet et la réappropriation qu'il réclame. »
(texte de la quatrième de couverture)

La préparation du tapuscrit des *Actes* du séminaire et la préparation du *Courrier* ne m'ont pas laissé le temps de lire en entier ce livre.

L'avant-propos, qui nous transporte en juin 1967 et nous conte les circonstances qui sont à l'origine de ce travail sur Bataille, a eu aussi pour effet de faire remonter mes souvenirs de cette période où les écrits de Lacan et de Bataille étaient très présents pour moi. Un long moment de « vague » (au sens winnicottien du terme).

Le premier chapitre montre l'importance de ce travail. Il s'agit de démontrer que « *Bataille, dans ses écrits comme dans sa pensée, même si ce n'est pas ouvertement, est le continuateur le plus évident de Freud, et bien avant que Lacan [...] ne lui emboîte le pas* » (p. 59) Et qu'il y a chez Bataille « *toutes les prémisses de ce qui pourrait être considéré comme une épistémologie du discours psychanalytique.* » (p. 62) Il a, en effet, contrairement à Lacan, « *pris la mesure de l'inadmissible par la science de la pensée freudienne* » (p. 69)

À suivre, dans le prochain *Courrier*, avec, sans aucun doute, des réactions des autres lecteurs.

C.C.

« POURQUOI LA HAINE ? »

Au moment de sa disparition, le 17 novembre 2018, Alain Didier-Weill préparait activement une journée au cours de laquelle seraient présentés des résultats de cartels initiés au sein de l'association, en les rapprochant d'autres travaux. Cette journée, il la voulait au *New Morning*. Le titre choisi était : « Pourquoi la haine ? ».

Nous avons décidé de maintenir cette journée même si elle ne peut plus désormais avoir ni le même sens, ni la même organisation.

Nous nous retrouvons ici au *New Morning*, cinq ans après, jour pour jour, la journée sur le thème : « *Quand la note bleue entend l'inconscient* ». Le son comme antériorité logique de l'inconscient, le regard consubstantiel au sonore et le rythme comme sortie de l'indistinction, la danse consubstantielle au sonore rythmé et au déroulement du temps dionysiaque.

Ensemble aujourd'hui, notre souci est d'écouter le monde et ses troubles à partir des outils conceptuels laissés par Alain Didier-Weill et quelques autres avant lui. Les orateurs, comme il est d'usage de les nommer, seront aussi répondants et questionneurs de notre assemblée. Un temps large est consacré à la salle.

Le dernier texte qu'Alain Didier-Weill a écrit et diffusé comme « appel » sera lu. Il fait entendre ses dernières réflexions sur cette question de la haine : pourquoi la haine se maintient-elle et pas autre chose qui en serait sa métabolisation ?

Des collègues et amis tout proches ou, pour la distance physique, venus d'outre-Atlantique (États-Unis et Brésil) viendront témoigner des effets de l'introduction de sa pensée dans le champ psychanalytique ici et dans leurs pays. Comment cette pensée nous permet-elle de nous orienter dans un moment troublé de leur histoire et la nôtre en Europe ?

Une *vision du monde*¹² va-t-elle imposer sa version exclusive dite « radicale » par appropriation d'une origine supposée authentique, une vision du monde indiscutable ?

À quoi peut prétendre la psychanalyse comme théorie si les pratiques qui s'en soutiennent ne montrent pas ses effets au *un par un* passent dans la société et son organisation sociale. Comment la psychanalyse peut-elle nous aider à concevoir la haine quand elle n'est plus contenue et qu'elle déborde massivement, pour autant que la potentialité de haine ne se soit jamais totalement... comment dire ? Quel verbe utiliser : écoulée, dissoute, transformée, disparue... ces verbes traduisant notre conception de cet éprouvé, source de sentiments et de constructions imaginaires tenaces ?

12. *Weltanschauung*.

Alain l'a vécu enfant dans sa chair; son travail n'a jamais cessé d'être occupé de cette épreuve sidérante dont il a voulu être dé-sidéré.

Nous nous attacherons à penser la *haine* : de quoi est-elle le nom ? Question irrésolue mais *éveillante*.

Une journée rêvée par Alain Didier-Weill ne pouvait se concevoir sans la présence d'artistes dont la fréquentation réciproque fut pour lui une source d'inspiration constante et d'appel à la création, à la trouvaille inédite.

Le récit du rêve est aussi le rêve ou bien, encore, le récit du rêve, c'est le rêve lui-même.

Cette journée se conclura donc par une large séquence de musique (le jazz qui l'accompagna tout au long de sa vie), de théâtre (des extraits de son importante œuvre théâtrale qui sera présentée, filmée et merveilleusement interprétée, seront dits par ses amis acteurs), de cinéma (le film *Freud-Einstein : pourquoi la guerre ?*) et de la relation cinématographique d'Alain avec Richard Ledes. Ces interventions feront percevoir un autre trait fort qui constitue la richesse étendue d'Alain Didier-Weill.

Non pas seulement psychanalyste / théoricien / praticien / inventeur / écrivain, intellectuel savant, témoin d'une époque, mais artiste qui, tel Dionysos, s'avance en dansant.

Ce que nous avons appelé *Acte III*, montrera que l'apparition de signifiants nouveaux chez Alain ont été transmis, c'est-à-dire qu'ils ont dépassé le cercle de l'espace privé de la relation psychanalytique pour rentrer dans l'espace public que nous pouvons appeler la Culture. Ce passage n'est pas sans conséquence. C'est que, passant dans la Culture, il passe au Politique : art, psychanalyse et politique.

Jean Charmoille, co-fondateur de l'association Insistance va nous faire le récit de l'histoire de cette association et du signifiant qui la fonde.

Je lui objecte, avant même d'entendre l'histoire qu'il va raconter que ça n'a pas commencé comme ça. J'emprunte cette formule à l'auteur du livre *Le mariage de Cadmos et Harmonie* de Roberto Calasso :

« Les noces de Cadmos et Harmonie furent la dernière fête où les dieux de l'Olympe s'assirent à table en compagnie des hommes. Ce qui se passa auparavant, pendant d'innombrables années, et ce qui arriva par la suite, pendant quelques générations, forment l'arbre aux multiples rameaux du mythe grec. »

À chaque fois qu'une histoire de filiation arrive à sa conclusion dans un récit, l'auteur interrompt et déclare en objectant : *l'histoire n'a pas commencé comme ça*. Il introduit une exigence logique, fut-elle rétroactive, devenant structurante et paradoxalement incertaine, non pas « psycho-logique » linéaire du genre

« *c'est parce que ceci alors cela* », explication à laquelle il convient de dire poliment : « *Merci docteur* ».

L'apparente formule de politesse consiste à ne pas dire *non* à l'infantilisation tutélaire du savoir constitué et subir le sentiment de honte qu'Alain attribue au manque de « courage » à oser dire *non*. Non merci, je vais y réfléchir.

Wilhelm Reich constatait que les effets de cette oppression devaient nous amener à lutter contre la société patriarcale désignée comme à l'origine des névroses. Alain en a tiré une toute autre conclusion. Vous notez mon allusion au livre *Les trois temps de la loi*¹³.

L'histoire d'*Insistance* n'a pas commencé comme ça ni pour moi, ni pour Alain ni aussi pour vous je le suppose.

Ne vouloir qu'*objecter* – c'est un choix, fût-il inconscient – un autre récit, objecter qu'un autre mythe puisse avoir cours, se revendiquer comme seul détenteur du vrai sur le vrai et en conséquence de pouvoir déclarer : « *Ce que je sais de vrai sur le vrai me permet de savoir sur toi : ça ne se discute pas.* »

Il n'y a pas beaucoup d'espace entre la haine vociférée et le meurtre dans la réalité. Cette manifestation intense et constante du refus d'être délogé de l'illusion – « *il n'y a que du 1* » – a quelques analogies avec ce que nous concevons du concept de pulsion.

Axelle du Rouret nous lira « *La Weltanschauung nazie* », le dernier texte écrit par Alain Didier-Weill préparant et mettant en forme ses propositions pour cette journée dont il attendait des apports de chacun de nous. C'était son style : interroger.

Le n° 14 de la revue *Insistance* est paru dans un temps record, nous le devons à la réactivité des auteurs et à la bienveillance d'érès.

Alain Didier-Weill est décédé soudainement le 17 novembre 2018 à Paris. Il laisse une œuvre qui marque la pensée psychanalytique depuis Lacan. Ce numéro rassemble une partie des nombreux témoignages rédigés dans les semaines qui ont suivi son décès. Les auteurs rendent compte de ce qu'Alain Didier-Weill a fait fleurir en eux à travers son œuvre théorique, son théâtre, sa personne, en tant que psychanalyste, compagnon de travail, artiste et ami. Ce numéro exceptionnel a été conçu pour laisser une trace historique dans la perspective d'une nécessaire transmission dont les auteurs se sentent investis.
Source : site de l'éditeur.

Le n° 15 recevra les communications présentées lors de cette journée du 9 juin 2019.

13. Didier-Weill, Alain, *Les Trois Temps de la loi. Le commandement sidérant, l'injonction du surmoi et l'invocation musicale*, Paris, Le Seuil, 2008, coll. « La Couleur des idées ».

La poésie ne changera pas la vie
Elle ne la vivra pas à notre place
Elle n'inscrira jamais sur les pages du grand Livre
Le nom des dieux qui dorment au fond des galaxies
Elle ne ramènera parmi nous aucune parole perdue.
Écrire est une manière de se déplacer
Et de se perdre.
Mais je tiens à autrui par là
Comme moi, il doit mourir.

Extrait de « En désœuvre »
in Jean-Michel Maulpoix *Dans l'interstice*
Fata Morgana 1991

OÙ?

Dans les masses meubles de la nuit.

Dans le galet chagrin roulé et repoussé,
dans le plus lent des soulèvements,
dans le puits-de-sagesse Jamais.

Des aiguilles d'eau
recousent l'ombre
éclatée – elle combat,
s'arrache plus bas vers les profondeurs,
libre.

WO?

In den Lockermassen der Nacht.

Im Gramgeröll und -geschiebe,
im langsamsten Aufruhr,
im Weisheitsschacht Nie.

Wassernadeln
nähen den geborstenen
Schatten zusammen – er kämpft sich
tiefer hinunter,
frei.

UNE FOIS,
je l'ai entendu,
il lavait le monde,
non vu, à longueur de nuit,
vraiment.

Un et Infini,
anéantis,
disaient Je.

Lumière fut. Salut.

EINMAL,
da hörte ich ihn,
da wusch er die Welt,
ungesehn, nachtlang,
wirklich.

Eins und Unendlich,
vernichtet,
ichten.

Licht war. Rettung.

Extraits (p. 90 et p. 125) de
Celan *Renverse du souffle*
Seuil, 2003

Textes proposés par C.C.

TROUVAILLES

En cherchant l'origine de cette « citation » de Foucault :

« *Travailler, c'est entreprendre de penser autre chose que ce qu'on pensait avant* »

« *Quant au motif qui m'a poussé, il était fort simple. Aux yeux de certains, j'espère qu'il pourrait par lui-même suffire. C'est la curiosité, – la seule espèce de curiosité, en tout cas, qui vaille la peine d'être pratiquée avec un peu d'obstination : non pas celle qui cherche à s'assimiler ce qu'il convient de connaître, mais celle qui permet de se déprendre de soi-même. Que vaudrait l'acharnement du savoir s'il ne devait assurer que l'acquisition des connaissances, et non pas, d'une certaine façon et autant que faire se peut, l'égarement de celui qui connaît ? Il y a des moments dans la vie où la question de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit est indispensable pour continuer à regarder ou à réfléchir. On me dira peut-être que ces jeux avec soi-même n'ont qu'à rester en coulisses ; et qu'ils font, au mieux, partie de ces travaux de préparation qui s'effacent d'eux-mêmes lorsqu'ils ont pris leurs effets. Mais qu'est-ce donc que la philosophie aujourd'hui – je veux dire l'activité philosophique – si elle n'est pas le travail critique de la pensée sur elle-même ? Et si elle ne consiste pas, au lieu de légitimer ce qu'on sait déjà, à entreprendre de savoir comment et jusqu'où il serait possible de penser autrement ? Il y a toujours quelque chose de dérisoire dans le discours philosophique lorsqu'il veut, de l'extérieur, faire la loi aux autres, leur dire où est leur vérité, et comment la trouver, ou lorsqu'il se fait fort d'instruire leur procès en positivité naïve ; mais c'est son droit d'explorer ce qui, dans sa propre pensée, peut être changé par l'exercice qu'il fait d'un savoir qui lui est étranger. L'« essai » – qu'il faut entendre comme épreuve modificatrice de soi-même dans le jeu de la vérité et non comme appropriation simplificatrice d'autrui à des fins de communication – est le corps vivant de la philosophie, si du moins celle-ci est encore maintenant ce qu'elle était autrefois, c'est-à-dire une « ascèse », un exercice de soi, dans la pensée. »*

Extrait de l'introduction de Foucault, Michel, *Histoire de la sexualité 2, L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1 - Modifications.

Proposée par Albert Santelli

« *Au milieu de l'hiver, j'apprenais enfin qu'il y avait en moi un été invincible.* »
Albert Camus, *L'Été*, chap. *Retour à Tipasa*.

Proposée par C.C.

AGENDA

21 et 22 septembre 2019	Coordination de l'I-AEP
26 et 27 septembre 2019	Comité de liaison général de Convergencia
28 et 29 septembre 2019	Colloque Convergencia à Paris
Samedi 5 octobre 2019	Réunion des coordonnants, délégués et membres du bureau
7 et 8 décembre 2019	Séminaire I-AEP : hommage à A-D Weill
18 et 19 janvier 2020	AG statutaire des CCAF
1 ^{er} et 2 février 2020	Coordination de l'I-AEP
Samedi 28 mars 2020	Réunion des coordonnants, délégués et membres du bureau
16 et 17 mai 2020	Coordination de l'I-AEP
6 et 7 juin 2020	Séminaire I-AEP
20 et 21 juin 2020	AG des CCAF
Pour mémoire	Les réunions de l'Aire méditerranéenne ont lieu le deuxième week-end d'octobre, mars et juin.

BLOC-NOTES

Un annuaire des membres et correspondants 2019
a été réalisé par Isabelle Dufresnoy et est joint à ce numéro du *Courrier*.

Guy Ciblac quitte les CCAF.

Catherine Collet est désormais correspondante.

Pierre Eyguesier est redevenu membre.

Victor Han-Lu quitte les CCAF.

*Les contributions à la prochaine Lettre des CCAF sont à envoyer
au plus tard le 9 septembre à Claire Colombier
ccolombierpro@gmail.com*

SOMMAIRE

VIE DES CCAF, I-AEP, CONVERGENCIA

Compte-rendu de l'AG du 15 juin 2019	4
Annexes au compte-rendu :	
Argument du colloque de Convergencia	17
Commentaire sur un point du compte rendu de l'AG, par Albert Santelli	18
Appel à la constitution d'une Compagnie pour une renaissance de la psychanalyse en Europe, par Jacques Nassif	19
Correspondances	22

ÉCRITS

À propos du malaise dans l'institution, par Albert Maître	26
Carte forcée de l'hétérotopie, carte à jouer de l'utopie, par Jacques Nassif	32
Survivances, par Luc Diaz	35
Dessine-moi... une énigme..., par Luc Diaz	40

LIRE, VOIR, ENTENDRE

<i>Pour Bataille</i> , de Jacques Nassif	46
« Pourquoi la haine ? ». Hommage à Alain-Didier Weill	48
Poèmes de Jean-Michel Maulpoix et Paul Celan	51
Trouvailles	54

AGENDA ET BLOC-NOTES 55

EN ENCART

Annuaire des membres et correspondants 2019 réalisé par Isabelle Dufresnoy,

